

L'ÉCHO DE SAINT-PAUL

MAGAZINE DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

— No. 10 / Juillet - Août - Septembre 2016 —





BEATRICE DE DOMENICO

19 mai 1964 : Naissance à Paris

1982 : Commence des études d'architecture à Luminy, Marseille

1984 : Ecole Villa Arson à Nice

1995 : Entame une thérapie, étape majeure et décisive dans son processus créatif

2006 : Son travail mute grâce à la libération du fil jusque là, noyé dans la matière

2012 : Présentation d'« Ozone » à la Messe des Artistes à Nice. C'est la première fois que le travail du fil sort de l'atelier

2013 : Exposition « Peintures, dessins, sculptures, photographies, lithographies et bijoux d'artistes » galerie Marlborough. Nice

2014 : Exposition « Sasha Sosno et les Ecoles de Nice » Musée Regards de Provence. Marseille

2015 : Exposition « Irreversible Art project » Spectrum, Miami Basel. Partenariat avec la galerie Beddington

2016 : Première installation du pop up gonflable « SUPERNOVA », autoportrait de 6m x 7m ramené de Miami !



Page de couverture. Le 9 septembre dernier, à la tombée de la nuit, le Mapping ArtEnCiel à l'Espace Verdet avec Chantal Cavenel et Augustin Colombani a illuminé l'ancienne école. Une façon de « poétiser » l'espace public avec des créations graphiques numérisées, mises en mouvement et en musique. Sur la façade de l'Espace Verdet, nos deux artistes élaboussaient de lumière cette toile géante, faisant surgir des fenêtres et des vieilles pierres, des visages, des silhouettes, des fleurs et des créatures imaginaires. La musique composée en

harmonie sur une palette tout aussi numérique rythmait ce spectacle comme une baguette magique. Ce "Musical Moving Paintings" fut sans conteste un des plus appréciés et des plus applaudis des événements liés à l'exposition ArtEnCiel 2016. Félicitations à Chantal Cavenel & Augustin Colombani avec « Ava-Poam Studio » pour cette performance musicale et visuelle.

Back to school! (and work!) Another school year has begun in the aftermath of a tragic summer for France. The unforgettable horror of the attack in Nice on 14 July means that we now live in a world where heightened security is everyone's concern. Fortunately, thanks to the intelligence and good humour of all involved, the school year at La Fontette got off to a bright start with extra safety measures that, it has to be said, sometimes add complications to the school drop off and pick up!

The first Saturday in September residents enjoyed the Forum des associations. This event is an opportunity to get to know the numerous associations and volunteers who contribute to village life. Upcoming events such as the fête des vendanges (grape harvest) and the fête des châtaignes (chestnut harvest) will keep up this convivial atmosphere, and residents will be able to take part in many other events planned throughout the year.

We are trying to keep in even closer touch with you through the system known as "Alerte Citoyens", a local initiative to increase security. Saint Paul's new Internet site will be online before the beginning of November (Toussaint), and we have started to install high speed Internet everywhere so that in two years' time, the commune will be completely covered.

The national parliament has adopted new laws that will affect us: under the initials SRU, ALUR and NOTRE, these regulations mean that we will be building new social housing, implementing the revised urban planning regulations and transferring the management of tourism from the local office (Syndicat d'Initiative) to the CASA. Because of these changes, the town hall will have to do more work without any great increase in resources, but none of this will prevent your elected team from serving you and acting in the interests of our environment.

We should realize how lucky we are to live in Saint-Paul, a village the whole world comes to admire. We can be proud of our community and our commitment to the values that are so important for all our futures. I wish you all the best for this start to the school (and work) year. Best wishes.

EDITORIAL

DU MAIRE



C'est la rentrée ! Une rentrée particulière cette année, placée sous le signe de la vigilance. Les tragiques événements de cet été en France, et particulièrement celui du 14 juillet à Nice ne peuvent être oubliés. Heureusement, à l'école de La Fontette, la rentrée s'est bien passée grâce à la bonne humeur des parents, enfants et enseignants ainsi qu'à la mise en place d'un dispositif de surveillance accru. Le Forum des associations de ce premier samedi de septembre fut un événement bien sympathique qui démontre l'importance de l'investissement des bénévoles au service de tous mais aussi l'intérêt que portent les Saint-Paulois à la vie associative. Cette convivialité sera de mise à l'occasion de la fête des vendanges et des châtaignes et des nombreuses fêtes qui émailleront le calendrier à venir.

La communication s'intensifie pour mieux vous servir avec le système « Alerte Citoyens » garantissant votre sécurité. Le nouveau site internet de la commune sera mis en service avant la Toussaint. Les travaux préalables à l'installation du très haut débit ont débuté pour une mise en œuvre complète dans les deux années à venir.

Le parlement adopte de nouvelles lois. La municipalité a le devoir de les mettre en œuvre : loi SRU, loi ALUR et loi NOTRE impliquent la construction de logements pour actifs, la révision du PLU, la dissolution de syndicats et le transfert de la compétence tourisme à la CASA. Ces évolutions imposées augmentent fortement la charge de travail des services dans un contexte où les dotations financières s'amenuisent.

Ces changements lourds à gérer au quotidien ne viennent cependant pas entraver la volonté des membres de l'équipe municipale d'agir, avec pour principaux objectifs d'améliorer les services rendus à la population tout en protégeant son cadre de vie. Reconnaissons la chance que nous avons de vivre dans ce village admiré dans le monde entier et soyons fiers de mettre en avant notre identité. Le futur nous donnera raison. Bon courage à tous pour cette reprise.

Lechaptz

SOMMAIRE

6



CASA

- Télépépinière Starteo
- Identité de la CASA
- Saint-Paul et Actif Azur

10



Environnement

- Station d'épuration du Malvan : bonne nouvelle !

12



Etat civil

- Naissances mariages décès
- Eric Bellemain : salut l'ami !
- Noces de diamant
- L'art d'être grand-père

16



Quoi de neuf ?

- Changements au conseil
- Médaille Don du Sang
- Nouvelles installations

18



Sécurité

- Drones de loisir
- Gendarmerie de Vence
- Démarchage abusif

20



Citoyenneté

- Tribune libre
- Hommage aux victimes
- Mécénat et collectivités
- Aux urnes ! citoyens
- Alerte citoyens

25



Rencontres

- Virus et moustiques
- Saint-Paul en cavale
- Arts martiaux
- Mobiklasse
- Rencontres intercylces

30



Corps et esprit

- Diététique pour les écoliers
- Médiathèque
- La rentrée de Margotte

L'Echo de Saint-Paul

Magazine de la vie communale de Saint-Paul-de-Vence

Directeur de la publication : Joseph Le Chapelain

Responsable du comité éditorial : Pascal Staccini

Comité éditorial : Véronique Christ, France Descamps, Catherine Faust-Tobiasse, Nadine Gastaud, Anwar Hanane, Laurence Hartmann, David Terrematte, Céline Voisin-Ponzo

Rédaction : André Autiero, Fabienne Bazetoux, Valérie Bellut, Stéphanie Bonifassi, Claudie Buron, Jean-Pierre Camilla, Margot Canovas, France Descamps, Maëlle Escaffre, Patricia Girard-Boëx, Michel Gouaud, Nadine Guignonnet, Giovanna Jaspert, Alain Joubert, Laurence Hartmann, Christophe Messineo, Léa Pacorel, Virginie Salvo, Pauline Seiler, Pascal Staccini, Catherine Tobiasse, Jacqueline Tramois

Traduction : Gillian Rosner

Infographie, mise en page et suivi technique :

France Descamps, Pascal Staccini

Crédits photos : Dominique Alers, Danièle Capes, France Descamps, Maëlle Escaffre, François Fernandez, Michel Gouaud, Roland Michaud, Léa Pacorel, Lisette Raffaelli, Jacques Renoir, Corinne Revello, Elisabeth Rossolin, Richard Sahel, Catherine Tobiasse, Wu Tuozhu

Courriel : communication@saint-pauldevence.fr

Dépôt légal : Octobre 2016

ISSN : 1168-463

Tirage : 2000 exemplaires

Imprimerie : Groupe Riccobono - Le Muy - 04 94 19 54 57



36



Enfants en fête

- Chorale à l'école primaire
- Spectacle au collège
- Centre de loisirs

40



Associations

- Forum et Annuaire
- Trophées et récompenses
- Parents d'élèves
- Opération entraide
- L'Art de Rien
- Art vocal et harmonie
- Anciens combattants
- L'union fait la force



Saint-Paul en blanc fête ses artistes

Dès les premiers jours de l'été, les Saint-Paulois se sont retrouvés en blanc sur les remparts pour un pique-nique aux chandelles. L'exposition Artenciel a suscité aussi de belles rencontres. Les échanges avec Bienno, un

tournage de film, la célébration de nos artistes reconnus, Saint-Paul renoue avec l'expression culturelle plurielle et internationale.



Saint-Paul inspireur de créativité

Le programme des festivités estivales a servi tout autant la tradition musicale que la créativité artistique. Du Festival de Musique de Chambre à la confluence entre peinture, danse,

chants et mapping numérique, Saint-Paul a vibré sous les applaudissements d'un public toujours plus nombreux.



Saint-Paul raconte son histoire

Riche de son Patrimoine, Saint-Paul profite des beaux jours pour le mettre en exergue. Ainsi, la vie des quartiers et du village s'organise encore de nos jours avec les fêtes traditionnelles, dont celles de la saint Jean, de la saint

Roch, de la sainte Claire et son célèbre embrasement, mais aussi près d'un petit oratoire, autour d'un puits, à l'assaut des remparts...



PASCAL STACCINI

Adjoint à la Communication
et au Numérique

pascal.staccini@saint-pauldevence.fr

L'émotion numérique ?

Il n'y a pas si longtemps (au siècle dernier !), le terme « numérique » n'était qu'un qualificatif de calcul comptable ou scientifique. Aujourd'hui, pour les petits comme les grands, il est tout à la fois le support et la forme de nos modes et contenus d'information et de communication. La dématérialisation, d'abord de notre monnaie avec la carte bancaire, est désormais la règle de notre quotidien à coups de SMS, MMS, courriels. Adeptes de Twitter, Facebook et autres médias sociaux, à vos claviers tactiles ! Utile pour certains, inquisiteur pour tous, à tort ou à raison, le numérique est devenu incontournable. Alors il faut faire avec, s'adapter en restant vigilant et en gardant l'esprit critique. Pour les réfractaires, il y a toujours la possibilité de ne l'utiliser que pour l'essentiel et de se faire aider par son entourage. Quant aux plus branchés, les « geeks » ou les artistes très inspirés comme Chantal Cavenel et Augustin Colombani, Eva Tello et Margot Canovas avec leur « Art de rien », laissons-les créer, transformer, embellir, virtualiser une réalité parfois trop banale, nous raconter leur imaginaire et nous émouvoir. Merci à ces nouveaux poètes du XXI^{ème} siècle. Bravo, continuez, nous aimons...

Le contenu de ce document, distribué à titre d'information, est non contractuel. Le recueil et la restitution des informations ne sauraient être ni exhaustifs ni exempts d'erreurs et ce, malgré tout le soin que nous y apportons. Toutes les reproductions et photographies contenues dans la présente édition sont produites avec l'accord préalable de leurs auteurs. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte. Vous souhaitez recevoir par courrier électronique les alertes de la préfecture, les alertes municipales et les avis des principaux événements organisés à Saint-Paul. Envoyez un courriel en précisant l'adresse de votre messagerie électronique à : communication@saint-pauldevence.fr Les numéros de l'Echo de Saint-Paul sont disponibles en téléchargement sur le site de la Mairie : www.saintpauldevence.org rubrique : l'Echo de Saint-Paul. Vous pouvez également utiliser le QR code suivant :



Depuis sa création en 2002, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis place l'emploi et l'entreprise au cœur de ses préoccupations. Les moyens mis en place au service des porteurs de projets et des entreprises sont efficaces et accessibles, au sein de deux structures dédiées. STARTEO a ouvert ses portes en mars 2009 à Châteauneuf de Grasse (ce n'est pas loin, 15 km à peine de Saint-Paul !) Dans ce bâtiment moderne et fonctionnel, Aurélie Perez, Responsable Implantation et Hébergement d'Entreprises à la Direction du Développement Economique, accueille les futurs entrepreneurs, les stagiaires, les intervenants, les experts, en collaboration avec son collègue Christophe Fantino, coordonnateur de la Plateforme Initiative Agglomération Sophia Antipolis.

En pratique, les jeunes entreprises de moins de trois ans peuvent bénéficier de la mise à disposition de bureaux équipés (mobilier, téléphone et internet) à un prix attractif, ce qui au vu de la contrainte financière actuelle de l'immobilier est un énorme avantage. Les salariés voulant faire du télétravail sont également accueillis au sein de la structure. Le dépôt de dossier est simple et rapide à monter, avant d'être validé par un comité d'agrément. La Télépépinière STARTEO est un lieu de vie et d'échanges qui comprend deux salles de réunions, un espace de vie et de services mutualisés, 600 m² d'espaces verts et 20 places de parking. Tout au long de l'année, de nombreuses manifestations sont organisées : des ateliers thématiques et des formations animés par des experts ; des petits déjeuners d'affaire et « speed diagnostics ». Ces animations sont ouvertes à toutes les entreprises, quelle que soit l'année de création et le secteur d'activité.

La plateforme INITIATIVE AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS vous aide à faire passer votre projet de l'idée à la réalité. Elle vous accompagne ensuite jusqu'à sa réussite économique. Association loi 1901, membre de « Initiative France » fédérant 230 plateformes en France, elle s'appuie sur des équipes permanentes, un réseau d'experts (avocats, experts comptables, assureurs, banques...) et sur des bénévoles compétents et engagés.

Vous voulez créer votre propre entreprise ? Vous souhaitez reprendre une entreprise existante ? Vous pouvez bénéficier d'un prêt d'honneur sans intérêt, vous pouvez être accompagné et parrainé par un chef d'entreprise ou un cadre expérimenté. De jeunes entreprises saint-pauloises ont déjà bénéficié de l'aide de la plateforme Initiative lors de leur création : « Live Acoustic », « Un cœur en Provence »... ■

En savoir plus :

TELEPEPINIERE STARTEO

45 Chemin du Cabanon - 06740 Châteauneuf - Tél. : 04 83 59 80 80 - a.perez@agglo-casa.fr

INITIATIVE AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS

c/o CASA - Les Genêts - 449, route des Crêtes - BP 43 - 06901 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 04 89 87 73 44 et 04 89 87 73 45

initiative@agglo-casa.fr - www.initiative-asa.fr

Page Facebook : Initiative Agglomération Sophia-Antipolis



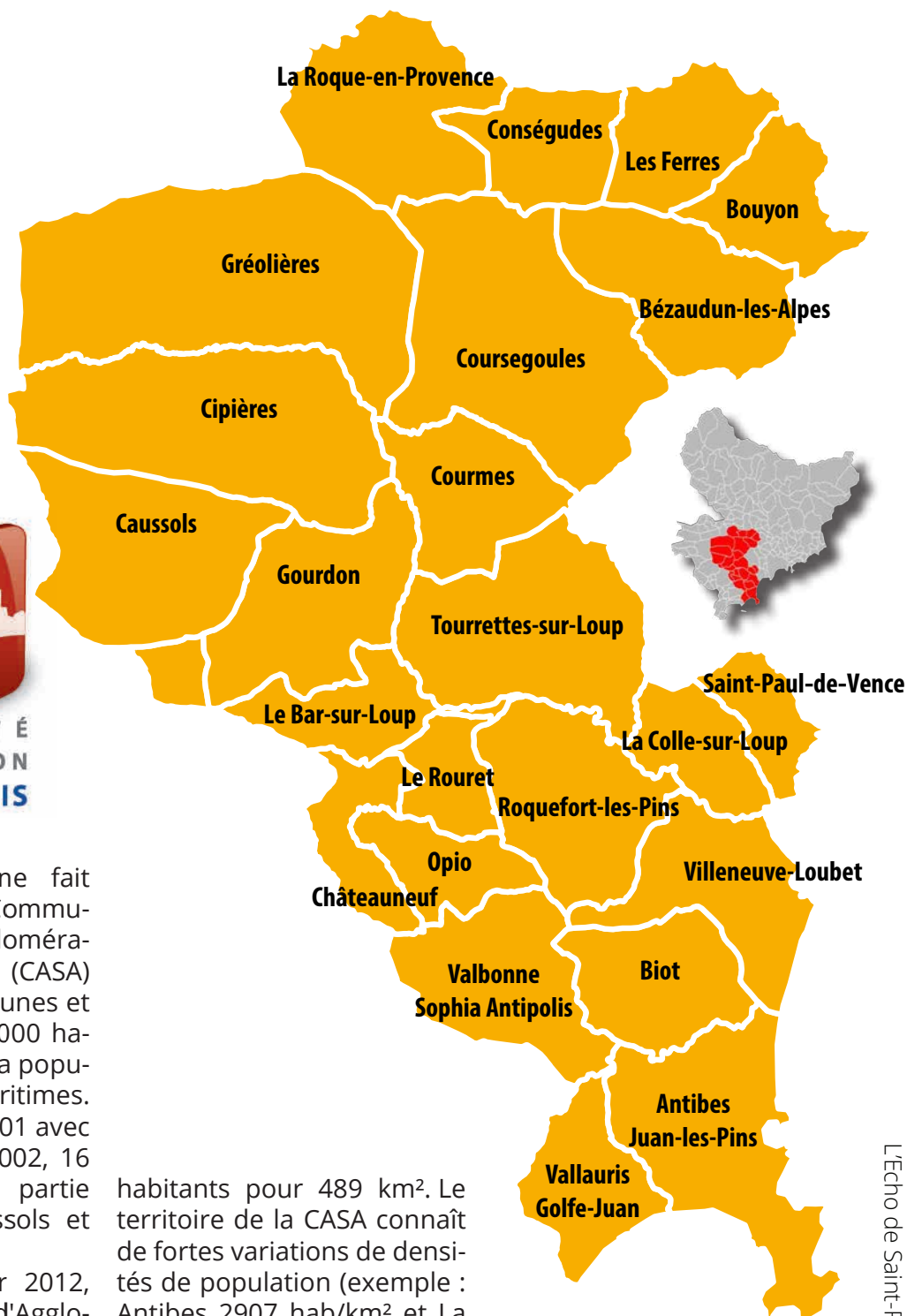
Notre commune fait partie de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis (CASA) qui compte 24 communes et totalise plus de 180 000 habitants, soit 16 % de la population des Alpes-Maritimes. Elle a été créée fin 2001 avec 14 communes. Fin 2002, 16 communes en font partie avec l'ajout de Caussols et Courmes.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis regroupe 8 communes supplémentaires : Bézaudun-les-Alpes, Bouyon, Capières, Conségudes, Coursegoules, Gréolières, Les Ferres et La Roque-en-Provence (anciennement Roquesteron-Grasse, commune qui a changé de nom en novembre 2015). Ces 8 communes de montagne représentent à peine plus de 2220

habitants pour 489 km². Le territoire de la CASA connaît de fortes variations de densités de population (exemple : Antibes 2907 hab/km² et La Roque-en-Provence 3 hab/km²). Avec 78 000 habitants, Antibes Juan-les-Pins est la ville principale. Son Député-Maire, Jean Leonetti est le Président de la CASA.

La technopole Sophia Antipolis, véritable centre de gravité du territoire, se situe au cœur de la CASA et s'étend sur 2400 hectares sur les communes d'Antibes Juan-les-Pins, Biot, Mougins,

Valbonne Sophia Antipolis et Vallauris Golfe-Juan. Avec près de 1 500 entreprises et 35 000 emplois, la technopole de Sophia Antipolis rassemble des compétences et des projets dans les domaines des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des sciences de la terre et du vivant, des biotechnologies. ■



SAINT-PAUL & ACTIF AZUR

**Partenariat solidaire pour
l'équipement informatique des écoles**



ALAIN JOUBERT



Actif Azur est une entreprise d'insertion créée en 1999 à Antibes, avec pour objectif l'accès ou le retour à l'emploi de personnes exclues du marché du travail. Cette insertion se fait grâce à une activité économique porteuse et valorisante : la rénovation et la revente d'ordinateurs professionnels. La municipalité de Saint Paul de Vence a engagé en 2015 un partenariat ga-

gnant-gagnant avec Actif Azur. Le groupe scolaire de la Fontette, qui accueille 330 élèves, a en effet fait l'acquisition de 12 ordinateurs fixes avec écrans, et d'un ordinateur portable, tous entièrement remis à neuf. Pour Joseph Le Chapelain, maire, cet achat responsable a de nombreuses vertus : « la municipalité est heureuse de participer à l'action sociale et environnementale d'Actif Azur. Cette entreprise soli-

daire fait partie de notre territoire de la CASA et contribue non seulement à l'emploi de nos habitants, mais aussi à éviter des déchets informatiques et à réduire la fracture numérique ».

Les techniciens formés dans l'atelier ont également assuré l'installation des ordinateurs dans l'école.

Alain Joubert, responsable informatique de la mairie, précise : « Ces ordinateurs de qualité professionnelle correspondent exactement à notre besoin. Ils offrent une garantie d'un an et leur qualité s'avère tout à fait satisfaisante. Etant seul pour gérer le parc informatique, le service d'installation dans les locaux a été un vrai plus pour m'assister. Bien entendu, l'aspect budgétaire a également été déterminant, le prix de ces ordinateurs étant très compétitif par rapport à du neuf. »

A l'occasion de la livraison du matériel, les techniciens d'Actif Azur ont aussi collecté les ordinateurs obsolètes de la mairie, afin que ces machines connaissent, elles aussi, une deuxième vie. ■

EN SAVOIR PLUS SUR ACTIF AZUR

Promouvoir à la fois l'insertion professionnelle et une consommation responsable par l'achat de matériel informatique rénové, et de prestations de services informatiques

L'entreprise intervient sur les trois piliers du développement durable :

- **l'action sociale** : les salariés en insertion passent en moyenne 18 mois dans l'atelier, pour développer leurs compétences et favoriser leur insertion pérenne. Par ailleurs, Actif Azur contribue à la réduction de la fracture numérique au travers de l'équipement informatique à bas prix, pour des personnes à petit budget.
- **l'action écologique** : les ordinateurs rénovés échappent à la destruction et ne polluent donc pas l'environnement. Les pièces défectueuses ou obsolètes sont mises dans le circuit de la récupération dans le respect de la réglementation. Actif Azur a obtenu le label ordi 2.0.
- **l'action économique** : Actif Azur contribue à l'activité économique de sa profession dans sa zone d'activité comme une entreprise à part entière. Les salariés en insertion travaillent à la rénovation des matériels qui sont mis en vente, assurent les dépannages des machines ainsi que le Service Après Vente. Les profits dégagés sont réinvestis dans l'emploi.

Les micro-ordinateurs, acquis auprès d'entreprises ou collectivités à l'occasion du renouvellement de leur parc informatique, sont rénovés, en remplaçant notamment les composants défectueux. Ils sont ensuite vendus à tous ceux qui le souhaitent : particuliers, associations, PME, écoles.

Chaque année Actif Azur rénove et remet sur le marché 1000 à 1500 ordinateurs (unités centrales et portables). Un PC rénové permet de réaliser tous les travaux courants et son prix est attractif : environ la moitié de celui d'un matériel neuf. Il est garanti un an.

Actif Azur propose également des prestations de service aux entreprises, telles que le déploiement et la maintenance de parcs informatiques.

Pour contacter ACTIF AZUR :

EURO 92, bâtiment A, 282 rue des Cistes,
ZI Les Trois Moulins 06600 Antibes

Tél. : 04 93 74 86 60

Site : www.aktif-azur.com

Directrice : Virginie Jacquet

Courriel : virginie.jacquet@aktif-azur.com ■





LE MALVAN

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE !

JEAN-PIERRE CAMILLA

Espérée depuis des années par tous les Saint-Paulois de la vallée du Malvan, la nouvelle mérite d'être répandue comme une coulée d'eau pure dans le paysage. Allez vous promener sur l'ancien chemin de Vence, en direction de la station d'épuration et vous serez surpris : désormais, en aval de l'installation, l'eau est claire ! Fini les odeurs nauséabondes, la mousse, l'eau croupie. Le lieu a retrouvé son charme bucolique d'antan. Et pour cause ! Depuis le 25 avril dernier, la nouvelle station d'épuration engagée en 2014 par la Métropole Nice - Côte d'Azur (Direction de l'Eau, de l'Air et de la Qualité des Milieux - Service Assainissement - Pôle Grands Projets) a été mise en eau, les phases de mise en route sont terminées et à ce jour, la station respecte pour ses rejets les normes d'eau de baignade. L'ancienne station

a été entièrement démantelée car la Métropole Nice Côte d'Azur procède à la déconstruction des anciennes stations pour les remplacer à terme par des espaces verts. Actuellement, le chantier de la nouvelle installation est en phase de finition, les enduits de façades sont en cours. Les mouvements de terrain et les enrochements pour l'aménagement paysager ont débuté. L'aménagement paysager et la voirie sont prévus jusqu'à fin Novembre. La réception de la station d'épuration est prévue pour le mois de décembre.

Bon à savoir : la nouvelle station qui remplace les anciennes stations obsolètes vençoises du Malvan et de Vosgelade a une capacité de 28 000 équivalents-habitants extensible à 40 000 équivalents-habitants. Elle est construite dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale. Elle



va permettre de garantir aux Vençois et aux Saint-Paulois une qualité optimale des cours d'eau qui traversent leur commune. ■

CARNET

NAISSANCES

SAMAR Kaytleen née le 17/05/2016
GUEDJ Roméo né le 21/05/2016
CLÉMENT RASTORGUEFF Camille née le 10/06/2016
MORENO Giulia née le 04/07/2016
FARGETAS Gabriel né le 06/07/2016
PESCE Anaïs née le 06/07/2016
SALAUN Amine né le 31/07/2016
BARTEL Edward né le 15/08/2016
POIRIER Ella née le 23/08/2016

MARIAGES

MARTIN Gérard et NORMANT Anne-Marie le 27/05/2016
DUPUIS Joëlle et DE DIANOUS DE LA PERROTINE Marie-France le 25/06/2016
BARDIN Michaël et MACARIO Laura le 01/07/2016
CAMPO Christophe et KERVICHE Jessica le 12/07/2016
ROUCHERAY Jérémy et ALLÈGRE Marie le 16/07/2016
WINTZER Christophe et HUVELIN Carine le 23/07/2016
ILLOUZ Ludovic et DEHOUCK Katie le 26/07/2016
BENOIT Alexis et SARNO Marina le 29/07/2016
HERISSON Cedrick et BONNAVENTURE Delphine le 30/07/2016
FERRINI Frédéric et PETIT Marie-Pierre le 06/08/2016
DHÉ Johan et GOMEZ Y CARA Céline le 13/08/2016
MAIFFRET Jérôme et MACHI Jocelyne le 13/08/2016
CANEL Philippe et SIDALOVA Nina le 18/08/2016
BERGUIGA Riadh et ROGER Anaïs le 26/08/2016
BECKWITH Simon et CUMMINGS Jessica le 31/08/2016

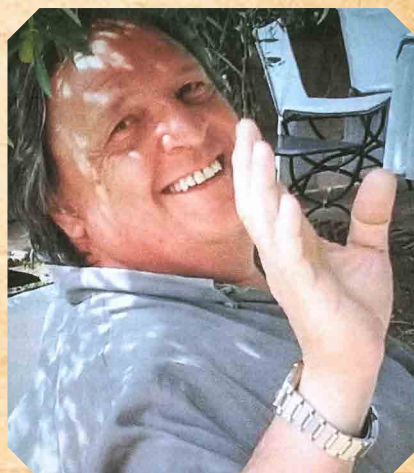
DÉCÈS

DELFINO Joseph le 09/06/2016
BELLEMAIN Éric le 26/06/2016
XHAARD Léopold le 17/07/2016
ROMEO Carmelo le 25/07/2016
MAISTRE- BAZIN Marie épouse COCHAIS le 21/08/2016
SOLEAU Jean-Pierre le 28/08/2016

ETAT-CIVIL

Eric Bellemain

Arrivé à Saint-Paul il y a une quinzaine d'années, Eric a su s'adapter très rapidement à la vie du village. Il y a tissé au fil des jours de belles et sincères amitiés. Les Saint-Paulois ont pu apprécier sa présence amicale et chaleureuse, son élégance, sa délicatesse. Après avoir exploité le restaurant « La Fontaine » pendant plusieurs années, il avait ouvert le bistrot « l'Atelier » avec sa compagne Laurence. Il remplissait l'espace avec humour et fantaisie et le village gardera longtemps son empreinte. Sa disparition brutale a suscité beaucoup d'émotion, laissant sa compagne, sa famille et ses amis dans une peine immense. Alors salut l'ami, nous ne t'oublierons pas !



Noces de diamant pour Jacqueline et Pierre



Ils se sont mariés le 4 juin 1956 à Draguignan avant de venir s'installer à Saint-Paul. Pierre Camilla et Jacqueline Baret ont fêté en famille le 60^{ème} anniversaire de cette belle union. Des noces de diamant

célébrées avec leurs enfants : Jean-Pierre et Christine, Daniel et Alice, et leurs 3 petits-enfants, Enzo, Clémence et Marine.

HISTOIRE D'UN GRAND-PERE SAINT-PAULOIS

QUI A FETE SES 95 ANS...



ALAIN DANIEL

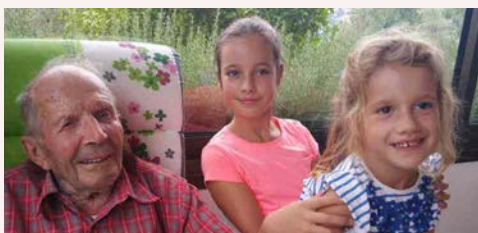
Celle de mon grand père Jeannot Pellegrino, né à Saint-Paul le 10 juillet 1921, chemin des Serres, chez ses parents comme c'était la règle en ce temps là. Ses parents, Marguerite et Michel Pellegrino étaient originaires de Bovés au Piémont. Ils sont arrivés à Saint Paul vers 1912. Pendant sa scolarité, il a la chance d'être un élève de Célestin Freinet, et à 20 ans il part sur les chantiers de jeunesse à Ventavon.

Son père, Michel, fera l'acquisition d'une propriété au chemin de Saint Etienne, il était exploitant agricole, et après avoir travaillé ensemble, mon grand père Jeannot prendra sa succession. À ce jour cette propriété est toujours présente dans la famille. Comme mon grand père aime me le raconter, en ce temps là, il fallait se lever tôt, pour cueillir et préparer les légumes et être présent à l'aube sur le marché du Paillon à Nice. Ensuite ce

fût la culture florale, avec les œillets et les anémones qu'il vendait sur le Cours Saleya. Il épouse en 1943 à l'église de Saint-Paul ma grand-mère Rose Jeanne Cyprien dont les origines saint-pauloises remontent à 1851. De leur union naîtra deux enfants, Robert mon parrain, garagiste à Saint-Paul et Martine ma mère, mère au foyer. Aujourd'hui, Jeannot et Rose Jeanne sont arrières grands parents de mes deux filles Louane 10 ans et Lili Rose



6 ans, qui suivent leur scolarité à l'école la Fontette de Saint-Paul et participent activement à la vie sociale du village, comme le faisait mon grand père en aidant à la préparation des pan bagnats lors de la fête de la Saint Roch. Mes grands parents sont ma fierté et pour moi, la mémoire vivante du village. Ils font partie de ces Saint-Paulois de souche qui ont construit notre histoire. De nos jours, ils passent une retraite pai-



M. Jeannot Pellegrino a fêté ses 95 ans le 14 septembre entouré de ses arrières petites filles Louane 10 ans et Lili rose 6 ans.



sible entourés de leurs proches. Toujours alerte du haut de ses 95 ans, Jeannot Pellegrino s'occupe quotidiennement de son potager et prend toujours plaisir à partager son savoir faire avec les personnes qui lui sont proches. ■



LA FÊTE DES GRANDS-PÈRES VOUS CONNAISSEZ ?



La fête des grands-pères existe bel et bien, même si elle n'est pas aussi médiatisée que la fête des mères, des pères et des grands-mères. Instituée en 2008 par Franck Izquierdo, auteur et créateur français né en 1973,

elle est soutenue par le secrétariat d'État chargé des aînés. Tous les ans, **le premier dimanche d'octobre (le 2 octobre cette année)** est dédié aux papis. Ce jour là est donc une occasion supplémentaire de relier les gé-

nération entre elles, de se retrouver en famille pour fêter le patriarche, de lui exprimer son attachement. Alors fêtez grand-père sans modération, et s'il est loin de vous, une carte ou un coup de fil lui feront grand plaisir ! ■



CHANGEMENTS

AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL



Lors du conseil municipal du lundi 1^{er} août 2016, des changements sont intervenus dans l'équipe des élus.

Ainsi, la conseillère municipale, **Laurence Hartmann**, a été nommée 7^{ème} adjointe, déléguée aux relations exté-

rieures, politique municipale et affaires générales. Une responsabilité en rapport avec ses compétences et son expérience professionnelle acquise comme ancienne assistante parlementaire de Lionnel Luca.

François Roux, candidat suivant sur la liste élue en 2014, intègre le Conseil municipal pour succéder à Benoit Véri-gnon, démissionnaire. François connaît bien la mission qui lui est confiée puisqu'il était déjà élu lors du précédent mandat. ■

MEDAILLE

BRAVO LISETTE !



Au sein de l'association SOS Sang, **Lisette Raffaelli** a été distinguée le 12 juin dernier au golf de Biot à l'occasion de la fête de printemps. Elle a reçu la médaille d'**Officier de l'Ordre du mérite du sang** pour sa grande implication et le nombre de dons effectués depuis 40 ans.

Félicitations à elle ! Médaille attribuée de concert par la Fédération Française de Donneurs de Sang, la Région et l'Union Départementale 06 présidée par Guy Anastile. ■



BIENVENUE A SAINT-PAUL

Deux nouveaux professionnels de santé

ont choisi notre commune pour exercer leur métier :
un médecin généraliste et un masseur-kinésithérapeute.
L'Echo de Saint-Paul leur a demandé de se présenter...

Dr Julian Szepetowski



Diplômé de la Faculté de Médecine de Nice, je me suis installé dans le cabinet médical Espace Sainte Claire (10 route de Vence) en association avec le Dr Lafforgue depuis le mois de janvier 2016. Je suis donc un nouveau médecin généraliste à Saint-Paul recevant tous les membres de la famille allant des nourrissons jusqu'aux personnes âgées. J'assure notamment le suivi des nourrissons et des enfants. Je pratique des visites à domicile tous les jours du lundi au samedi matin. Les consultations se font sur rendez-vous du lundi au vendredi. La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone (04.93.32.98.26 ou 07.68.08.67.24) ou par Internet à l'adresse suivante : www.mondocteur.fr/generaliste/saint-paul-de-vence/julian-szepetowski-4370.html. Dans l'attente de vous rencontrer. ■

Aurélié Medard-Callot

Masseur-kinésithérapeute depuis 16 ans à Cagnes sur Mer, je suis saint-pauloise depuis 5 ans, avec 2 petits garçons scolarisés à l'école maternelle et l'école primaire La Fontette. J'ai saisi cette année une opportunité exceptionnelle, celle de me rapprocher de mon domicile, en créant un cabinet de kinésithérapie dans un cadre de verdure enchanteur chemin du Malvan. J'espère ainsi pouvoir m'investir un peu plus dans la vie locale du village. A mon sens le contact et le dialogue sont la base d'une bonne rééducation c'est pourquoi je ne prends qu'un patient à la fois et j'utilise principalement des techniques manuelles. Je dispose de la technologie INDIBA (técarthérapie) qui m'est d'une aide précieuse au quotidien puisque cette méthode innovante permet d'accélérer le processus de cicatrisation naturel du corps grâce à une action antalgique et anti-inflammatoire. Elle est indiquée pour prévenir et traiter les blessures musculo-squelettiques (contractures ou déchirures



musculaires, entorses, tendinites...), les arthrites, arthroses, cervicalgies, dorsalgies, lombalgies, capsulites, névralgies. Je suis aussi actuellement une formation en microkinésithérapie, une véritable révélation pour moi. Cette méthode douce permet par une palpation très fine des tissus corporels de rechercher les séquelles d'agressions physiques, virales, microbiennes ou émotionnelles que l'organisme n'a pas su combattre et qui se manifestent par des maladies ou des dysfonctionnements. La correction en microkinésithérapie permet de restaurer le bon fonctionnement du corps localement et à distance. On travaille ici sur l'étiologie et non pas sur la symptomatologie, un véritable complément à la kinésithérapie classique. Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous, un parking gratuit est à votre disposition juste en face. Au plaisir de vous y accueillir.

824 Chemin du Malvan

Tél. : 04 93 58 30 83 - Mob. : 06 61 95 31 70 ■

Usage d'un drone de loisir



LA POLICE COMMUNIQUE

**Assurer
la sécurité
des personnes
et des autres
aéronefs est
de votre
responsabilité**

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'empêchement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.

Règles d'un bon usage d'un drone de loisir
Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile :
www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html

Je ne survole pas les personnes.

Je respecte les hauteurs maximales de vol.

Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.

Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.

Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.

Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.

Je respecte la vie privée des autres.

Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.

Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.

En cas de doute, je me renseigne.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Des sanctions très lourdes !

NOUVEAU COMMANDANT

A LA GENDARMERIE DE VENCE

La commune de Saint-Paul de Vence dépend de la brigade de gendarmerie de Vence, tout comme les communes de Vence, La Gaude, Saint-Jeannet, Coursegoules et Bezaudun les Alpes. Depuis le 1er août, le **lieutenant Bruno Koeger** a pris les commandes de cette brigade territoriale forte de 25 hommes, suite au départ du lieutenant Didier Frizot. Il y a quelques semaines, le lieutenant Bruno Koeger a été officiellement installé dans ses fonctions par le chef d'escadron Eric Painset, commandant le groupement



départemental de gendarmeries de Grasse. Agé de 46 ans, 2 enfants, totalisant 25 ans de service en gendarmerie, le lieutenant Bruno Koeger a précédemment servi à la brigade territoriale autonome de Graveson (Compagnie d'Arles - Bouches du Rhône), qu'il a commandé durant 3 ans. Il a débuté sa carrière à la brigade de Tas-

sin la Demi Lune (69) de 1994 à 2000, puis affecté au PSIG de Beausoleil (06) de 2000 à 2011. Affecté à la brigade territoriale autonome de Villeneuve-Loubet (06) de 2011 à 2013, il réussit le concours officier rang. La brigade territoriale autonome de VENCE (06) a rajeuni ses effectifs après les départs récents de quelques sous-officiers. ■

SE PROTÉGER

CONTRE LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ABUSIF



Il est désormais possible de s'inscrire sur Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique mise en place par le gouvernement, suite à la loi Consommation. Les consommateurs peuvent dès aujourd'hui inscrire leurs numéros de téléphone, fixe ou portable sur Bloctel, la nouvelle liste sur le démarchage téléphonique. L'objectif de ce dispositif, issu de la loi Consommation du 17 mars 2014, est de mieux

encadrer le démarchage téléphonique afin de protéger les consommateurs de pratiques abusives. Les entreprises de prospection commerciale devront consulter cette liste, et le démarchage des consommateurs qui y seront inscrits est désormais interdit. Bloctel est un service simple d'accès et totalement gratuit pour les consommateurs. L'inscription se fait en quelques clics sur le site www.bloctel.gouv.fr. Elle doit ensuite être confirmée par

courriel. Le dispositif permettra aux consommateurs de créer un compte personnel, sécurisé, à partir duquel ils pourront ajouter, supprimer des numéros, renouveler leur inscription et procéder à un signalement ou une réclamation. Leur protection contre le démarchage téléphonique abusif sera alors effective dans un délai maximum de 30 jours et sera valable pour une durée de 3 ans, renouvelable. ■

TRIBUNE LIBRE



Après un été marqué par les attentats terroristes de Nice et de Saint Etienne du Rouvray, j'utilise cet espace de liberté pour m'associer à la douleur des familles. L'émotion et le recueillement passés, le mot d'ordre doit être de ne pas céder à la terreur. La République et le peuple Français ne l'accepteront jamais. Sans se laisser entraîner dans une paranoïa qui serait contre-productive, nous devons apprendre à être plus attentifs et vigilants à ce qui nous entoure.

Espérons que M. Le Chapelain mettra en pratique les mesures élémentaires de sécurité, dont j'ai sollicité avec insistance l'application :

- plus de véhicules qui stationnent devant le groupe scolaire !
- plus de camions qui rentrent dans la cour pendant la récréation !

- renforcement des clôtures qui sont ridicules et ne dissuadent personne d'enjamber l'obstacle !

- sécurisation des bassins d'eau qui nous approvisionnent.

En effet, il ne faudrait pas occulter le fait que les Alpes-Maritimes et l'Île-de-France sont les seuls départements dont le dispositif Vigipirate est élevé au niveau « Alerte Attentat ».

Je profite de cette rentrée pour saluer le personnel du groupe scolaire et je remercie la sympathique équipe de la cantine de m'offrir de bons petits plats pour nos enfants.

Je suis reconnaissant à tous les saint-paulois qui me rejoignent et me soutiennent. Vous pouvez me suivre sur ma page Facebook ou sur mon site : www.issagarre.fr et me joindre au 06 23 17 39 90.

Christophe Issagarre
Conseiller Municipal



L'an 2016 ne sera pas bon pour le tourisme Français et ne ressemblera en rien à 2015. Les Français sont plutôt partis à l'étranger – Italie, Espagne et Portugal – alors que les étrangers sont moins venus chez nous : pays d'Asie et Etats-Unis notamment.

Rien d'étonnant à cela vu l'enchaînement de mauvaises nouvelles depuis le printemps : pénuries d'essence, manifestations, grèves aériennes et menaces d'attentats. Est venu s'ajouter ce terrible attentat de Nice qui nous a tous fortement affectés. Dans ce contexte sont justifiées les inquiétudes de nos professionnels du tourisme.

A présent l'automne est là avec sa poursuite de travaux et de projets en cours ! Dans ce cadre s'est poursuivie la réfection de voirie

dans le chemin du Cercle, depuis le chemin du Defoussat à la hauteur du Chemin de Rome. Cependant la question récurrente des riverains subsiste : la " réfection totale du chemin du Cercle, c'est pour quand ? La Municipalité en est consciente mais cela nécessite de passer d'abord par plusieurs phases administratives dont la procédure d'alignement - à faire figurer dans le PLU si cela n'est déjà fait - permettant de délimiter le nouveau domaine public routier des propriétés riveraines. Programmer dès 2017 cette procédure d'alignement serait la bienvenue !

Bon et bel Automne à vous tous !

Gabriel Burger
Conseiller Municipal
gabriel.burger@saint-pauldevence.fr

HOMMAGE

Au cœur de l'été, alors que nous profitons joyeusement des festivités, la tuerie monstrueuse du 14 juillet est venue assombrir l'horizon. Un hommage a été rendu le lundi 18 juillet sur la place Neuve. Les élus, le personnel communal, les Saint-Paulois et quelques visiteurs se sont associés dans cet intense moment de recueillement. A sa manière, Augustin Colombani a réalisé un travail que nous publions. Nous sommes tous niçois...



LE MÉCÉNAT AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ?

Le mécénat, juridiquement défini par l'arrêté du 06/01/1989, est un soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ! Il ne faut pas confondre avec le parrainage, qui est un soutien matériel apporté à une manifestation, une personne, un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct. La pratique du mécénat se développe et chaque collectivité s'en rapproche plus ou moins. Le mécénat fait du secteur privé « un contributeur actif des collectivités », ce qui est loin d'être négligeable dans une période où les deniers publics se raréfient !

Le mécénat permet de :

- Dialoguer avec son tissu économique
- Nouer des partenariats avec les entreprises dont l'importance n'est plus à démontrer !
- Faire participer les concitoyens
- Collaborer avec le tissu associatif
- Réaliser des projets inno-

vants qui ne pourraient pas, ou difficilement, voir le jour sans la contribution des mécènes

- Soutenir un ensemble de politiques publiques dont l'urgence au sein d'une Municipalité n'est pas toujours démontrée, voire évidente !

- Contribuer à financer des projets à caractère artistiques, culturels, environnementaux, scientifiques, sportifs ou sociaux dans l'intérêt du développement du territoire.

« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui » (Proverbe Chinois)

Le mécénat ce n'est pas une mode, une œuvre de charité, un caprice voire un luxe pour des temps prospères, ou une publicité déguisée ; le mécénat représente 5 milliards d'euros annuel dont 2 milliards en provenance des entreprises et 3 milliards des particuliers.

Longtemps réservé à quelques grandes entreprises, le mécénat est aujourd'hui à la portée des PME, des TPE (moins de 10 salariés) et des particuliers. Les nouvelles technologies ouvrent également de nou-

velles perspectives pour soutenir des projets artistiques, culturels, environnementaux, scientifiques, sportifs ou sociaux dans l'intérêt du développement de notre ville.

Hors la régie directe, différents véhicules juridiques sont envisageables pour porter une telle opération : l'association loi 1901, les fonds de dotation et les fondations. L'association loi 1901 labellisée « IDEAS » (initié conjointement par la Caisse des Dépôts et Consignations et le comité national des commissaires aux comptes) avec un bureau composé de 50 % d'élus et 50 % de non élus pourrait retenir l'attention.

Réduction d'impôt sur le revenu : l'article 200 du code général des impôts prévoit une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don, pris dans la limite de 20 % du revenu imposable, pour les particuliers assujettis à l'impôt sur le revenu.

Les mardis du mécénat !
Venez en débattre le mardi 15 novembre 2016 à 14 h 30.

Pour tout renseignement :
saintpaul06mecenat@gmail.com - Tél. 06 31 99 88 19 ■

AUX URNES CITOYENS !

ALAIN JOUBERT

L'année 2017 sera une année électoralement riche avec l'organisation des élections présidentielles (les 23 avril et 07 mai) puis des élections législatives (11 et 18 juin).

Ainsi, si vous êtes nouvel arrivant dans la commune et que vous désirez voter à Saint-Paul de Vence pour ces élections, vous devez faire la démarche de l'inscription. Cette procédure n'étant pas automatique, il faut vous présenter à l'accueil de la Mairie avec le formulaire de demande d'inscription complété (Cerfa n° 1269*01 que vous pouvez télécharger depuis internet ou demander à l'accueil). Une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont également nécessaires, ou éventuellement la preuve que vous ou votre conjoint êtes inscrits au rôle d'une des contributions directes de la commune depuis 5 ans sans interruption. La date limite pour les inscriptions est fixée au 31 décembre. Attention, si vous vous inscrivez par correspondance, le courrier doit être arrivé en mairie à cette date. De plus, du point de vue purement réglementaire, 2017 sera une année de refonte, c'est-à-dire que les listes électorales vont être épurées des radiations survenues au cours des années précé-

INSCRIVEZ-VOUS

avant le 31 décembre 2016

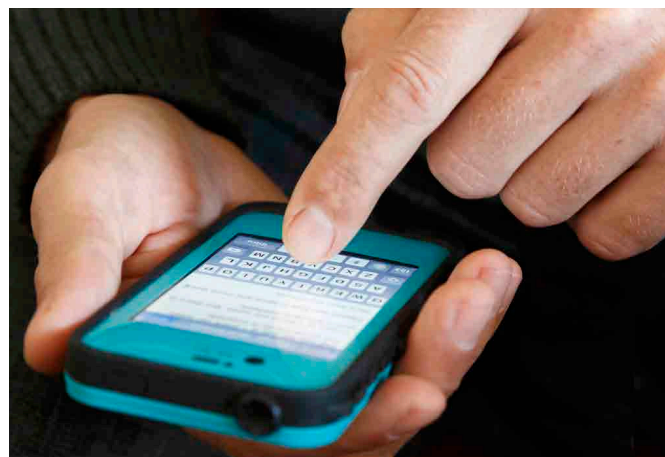
dentes et, dans la continuité, l'ensemble des cartes électorales sera réédité et envoyé à tous les électeurs restant inscrits. Profitant de cette remise au propre des listes électorales, la commission administrative (composée du Maire, d'un délégué de la Préfecture et d'un délégué du Tribunal de Grande Instance) a pour fonction de dresser les listes électorales de la commune. Elle va se pencher sur les personnes susceptibles d'être radiées de ces listes. Pour ce faire elle étudie principalement les retours des courriers de propagande électorale, les cartes électorales qui sont revenues et n'ont pas été retirées lors d'un scrutin, ou éventuellement des informations transmises par des tiers concernant le départ de personnes de la commune. Bien entendu, cette procédure de radiation s'accompagnera de l'envoi de courriers recommandés prévenant que, sans retour accompagné des pièces nécessaires, l'électeur sera radié. Toutefois ces courriers seront en-

voyés à la dernière adresse connue, cette même adresse qui aura déjà généré un retour de courrier ! Cet ultime retour du recommandé justifiera alors la radiation des listes électorales de Saint-Paul de Vence et la personne ne sera donc pas admise à participer aux prochains scrutins. Dans la mesure où vous êtes toujours habitant de Saint-Paul de Vence (si vous avez déménagé vous devez vous inscrire dans votre nouvelle commune) et que vous vous trouvez dans un cas précédent (absence de courriers électoraux ou municipaux), veuillez à bien vérifier votre identification sur votre boîte aux lettres afin d'éviter tout retour injustifié. Si vous avez déménagé au sein de la commune, vous devez vous réinscrire avec les justificatifs nécessaires (vous pourriez être amené à changer de bureau de vote). N'hésitez pas à vous rapprocher du service élections de la commune qui pourra vous renseigner plus amplement en fonction de votre situation particulière. ■

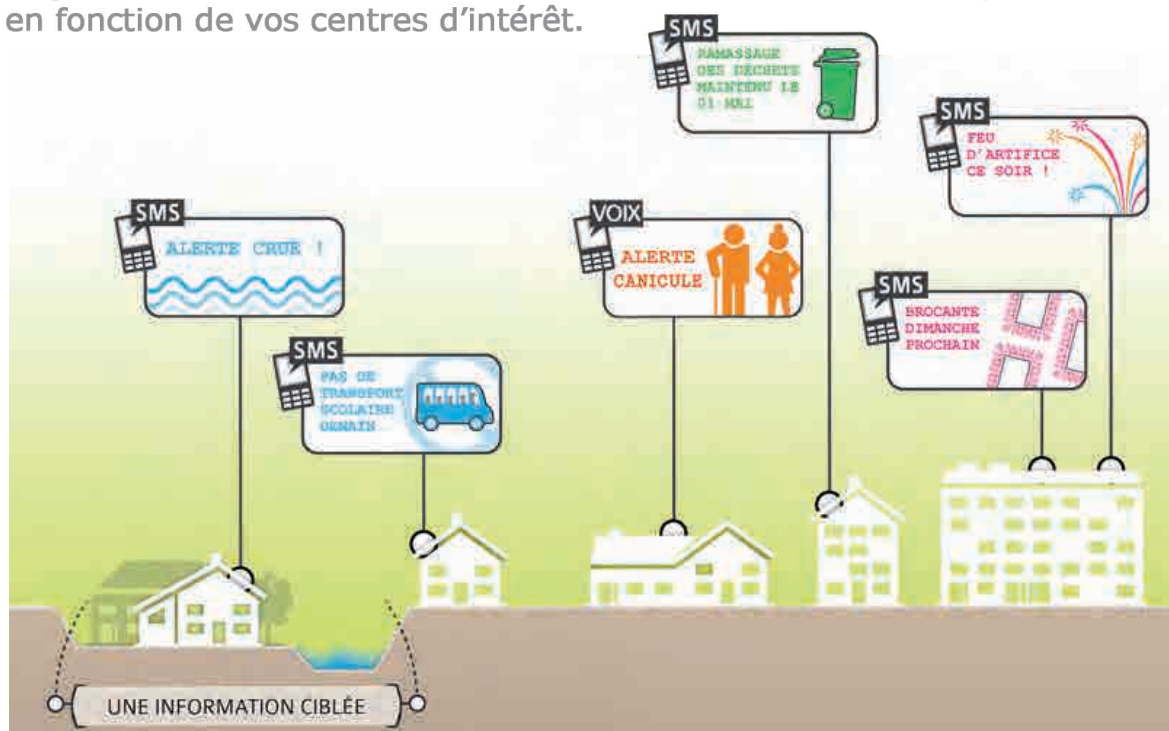
TESTÉ-APPROUVÉ

ALERTE CITOYENS C'EST GRATUIT ET ÇA MARCHE !

Dans les numéros 7,8 et 9 de l'Echo de Saint-Paul, nous avons décrit le nouveau service numérique que la Mairie déploie auprès de chaque administré. Nous vous proposons de bénéficier gratuitement du service « Alerte Citoyens », pour **recevoir via votre téléphone les alertes et informations qui pourraient vous être utiles** en fonction de vos centres d'intérêts (risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien communication de dates de manifestations). Pour bénéficier de ce service, allez sur www.alertecitoyens.com et inscrivez-vous en ligne ■



Grâce à un système innovant, la mairie va pouvoir vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, et ce en fonction de vos centres d'intérêt.



LE PALMIER A VÉCU



Il était connu par le monde entier. Combien de photos ont été réalisées le montrant fièrement adossé au clocher de la Collégiale. Mais voilà ! Malgré plusieurs traitements

effectués sur le palmier de la place de la mairie par une entreprise spécialisée pour venir à bout du fameux charançon rouge, il a fallu se rendre à l'évidence : ce magnifique

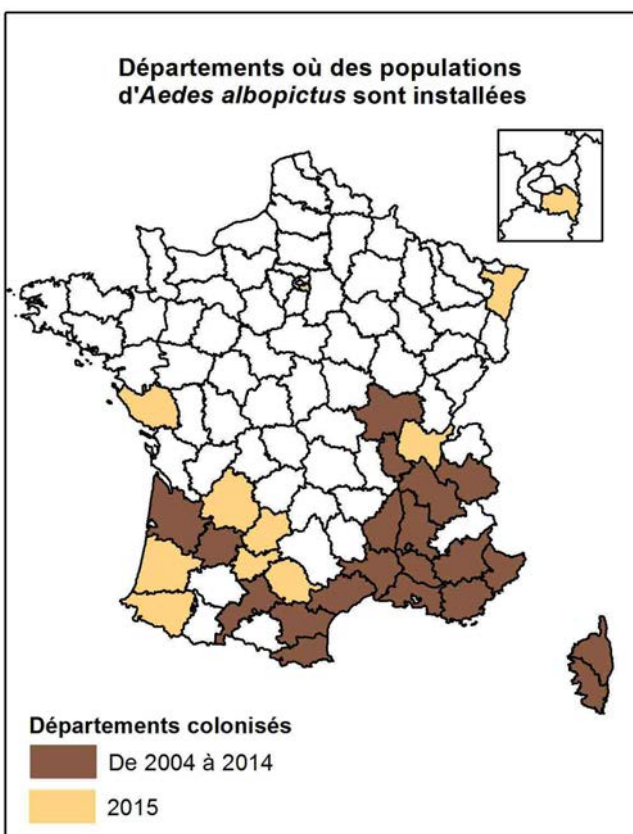
spécimen était ravagé par la maladie et menaçait de tomber. Il a donc été abattu sans plus attendre qu'il ne contamine d'autres sujets. ■

VIRUS & MOUSTIQUE

A. albopictus



Les virus sont une menace pour l'humanité. Le plan de lutte contre la propagation des maladies transmises pour le moustique *Aedes albopictus* nous concerne tous à Saint-Paul, quelque soit le quartier où nous habitons. La conférence débat organisée à l'Auditorium le 30 juin dernier a permis de comprendre les enjeux de la lutte raisonnée, d'évaluer les risques pour la santé. Invités par Pascal Staccini, professeur de médecine et adjoint à la communication et au numérique, trois éminents spécialistes se sont relayés au micro et devant l'écran pour nous informer : le docteur Pascal Delaunay, entomologiste et parasitologue au CHU de Nice, le professeur Jean-François Quaranta, spécialiste de santé publique en « vigilance et risques sanitaires » au CHU de Nice et Dominique Hauptmann, de la société HBM Distribution. ■



SAINT-PAUL-DE-VENCE EN CAVALE...

LAURENCE HARTMANN

Sur le modèle du Palio traditionnel de Montegiorgio couru en Italie depuis 25 ans et à l'initiative de la Société des courses et de son Président Francois Forcio-li-Conti, le « Palio de l'Amitié » a eu lieu le samedi 27 août à l'hippodrome de la Côte d'Azur. Une course hippique inter-villes durant laquelle s'affrontent amicalement sur la piste plusieurs cités azuréennes, suédoises et italiennes, chacune représentée par un cheval dont le driver porte les couleurs de la ville. Saint-Paul de Vence a eu l'honneur de participer.

Cet événement a connu un grand succès par sa convivialité et la chaleur des supporters. Des animations gratuites, un défilé des représentants de chaque commune participante. Augustin Colombani du Cercle des Artistes et Jean-Louis Raffaelli de SOS Sang représentaient la commune en tant que porte-drapeau et porte-pancarte. La soirée était clôturée par un superbe feu d'artifice face à notre belle Méditerranée !

Nombreux furent les parieurs sur notre cheval qui fut cependant disqualifié pour allure trop rapide. L'essentiel n'est il pas de participer ? Gageons que l'an prochain nous ramènerons le fameux étendard qui, pour respecter la tradition, est remis en jeu chaque année. ■



L'ECOLE D'ARTS MARTIAUX AU DOJO ROLAND SCHEMBRI

Sous la direction technique de Christophe Lefebvre (BE Renschi), l'Ecole d'Arts Martiaux organise régulièrement des stages de perfectionnement Judo et Ju-Jitsu au dojo Roland Schembri (Gymnase intercommunal Emilie Fer à La Colle sur Loup). Ces journées placées sous la responsabilité de Patrice Belliard (cadre national EFJJT) ont permis à une quinzaine de stagiaires

d'acquérir les bases techniques fondamentales pour enrichir leur judo. A l'issue du premier stage, les stagiaires se sont retrouvés sur le tatami pour passer l'examen des 7 unités de valeurs demandées pour l'obtention de la ceinture noire et du titre de DESCHI de l'EFJJT. Trois candidats ont obtenu la ceinture noire et le titre de Deschi : Jean-Christophe Jean, Yann Legrand, Lucas Otto. Antonin

Foncarnier et Clara Selles ont validé une partie des unités de valeurs. Les dossiers de chaque candidat sont transmis à l'EFJJT Paris pour homologation. La remise des diplômes a eu lieu en septembre. Un grand bravo à tous.

Renseignements :
www.eam-splc.com
kristof.lefebvre@free.fr
Tél. : 06 89 33 50 41



BAPTISTE CALAMUSO : UNE MOISSON DE MÉDAILLES



Sur cette photo, le jeune Baptiste Calamuso prend la pause avec son Maître, Somsay Vilay, 6^{ème} dan de Viet Vo Dao.

Agé de 8 ans, Baptiste s'est récemment distingué aux Championnats de France à Paris en montant sur la première marche du podium dans la catégorie « Combat moins de 45 kg ».

Avant cette victoire, il faut

rappeler aussi tout son palmarès en région PACA :

- 2^{ème} place au Championnat départemental
- 1^{ère} place en Coupe de la Ligue
- 2^{ème} place en Coupe AMV technique
- 2^{ème} place au Grand National Shidokan.

Félicitations à ce jeune sportif qui porte haut les couleurs de Saint-Paul de Vence. ■

MOBIKLASSE*

Une pédagogie ludique et innovante pour encourager les élèves à apprendre l'allemand



VALERIE BELLUT



Sans doute serez-vous étonnés, mais l'allemand est la langue maternelle la plus parlée en Europe. Aujourd'hui, environ 100 millions d'Européens parlent allemand, soit 1 Européen sur 5 ! Et d'un point de vue professionnel, il représente un atout indéniable selon les employeurs. Pourtant, dans le choix des langues étrangères, l'allemand n'a pas toujours la cote... parce qu'il est réputé « difficile ».

Qu'en pensent- donc les écoliers saint-paulois ? A cela, ils pourraient aussitôt répondre « Ich bin Saint-Paulois ! ». Le 14 juin dernier, en effet, 93 élèves de l'Ecole élémentaire

de la Fontette, CE2, CM1, CM2 confondus ont eu la chance d'être initiés à la langue de Goethe. **Nina Rieling**, une animatrice du réseau Mobiklasse, a proposé à chaque classe de se plonger durant une heure dans des activités ludiques et rythmées, en allemand bien sûr ! L'objectif de cette intervention était d'éveiller la curiosité des élèves sur les connexions amusantes existant entre l'allemand et le français ainsi que sur les cultures des deux pays. Les enfants se sont immédiatement impliqués, dans la bonne humeur. Paroles d'écoliers : « l'allemand, c'est logique et facile ! » ■

*Mobiklasse est un programme bilatéral, entre la France et l'Allemagne, coordonné par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ). C'est le petit frère du programme France Mobil en Allemagne. A côté des activités de promotion de la langue proposées par Mobiklasse, les établissements scolaires ont la aussi possibilité de s'appuyer sur ce réseau pour informer les élèves, enseignants et parents sur les programmes de mobilité : les échanges scolaires ainsi que les programmes pour étudiants et enseignants.

Plus d'informations sur www.mobiklasse.de

RENCONTRES INTERCYCLES POUR FAIRE LE LIEN

Que peuvent avoir en commun un élève de maternelle et un élève de lycée ? Les écoliers et les collégiens ont-ils des préoccupations communes ? En organisant chaque année depuis 8 ans ces rencontres intercycles, une poignée d'enseignants du secteur veut favoriser les apprentissages, les parcours scolaires et les rapports de l'élève à l'école. En 2015 / 2016, 170 élèves de huit classes étaient concernés. Saint-Paul de Vence participait avec 49 élèves de maternelle des classes de Mmes Bourrillon et Mouet. Il y avait également une classe de CM1 de l'école

Pennac (La Colle sur Loup) et deux classes de sixième du collège Yves Klein encadrées par Mmes David, Duprat, Mifsud. Enfin, côté lycée, ce sont les élèves de seconde de Mmes Dehorter et Zaneboni qui jouaient très affectueusement le rôle des « aînés ». En pratique, tous ces élèves ont travaillé sur un thème commun, celui de la lumière. Bien des techniques furent appréhendées : l'écriture de poèmes, de contes, d'autopourtraits ; l'art de la chorégraphie ; les arts graphiques avec des ombres chinoises, du light painting, des photogrammes, des empreintes... Lors du dernier rendez-vous

par un bel après-midi de mai, les participants vêtus de noir et de blanc ont littéralement illuminé la scène au beau milieu du grand hall bleu d'Yves Klein. Avec un naturel déconcertant, les poètes adolescents du 21^{ème} siècle ont décliné leur prose devant les petits de 4 ans ébahis et captivés. Les œuvres communes ont recomposé murs, portes et fenêtres tandis que les chorégraphies accentuaient la dynamique de l'événement. Si les plus jeunes ont pu se projeter dans leur future scolarité et les plus grands, évaluer et apprécier le chemin parcouru, l'objectif est atteint ! ■



ALIMENTATION & RYTHMES SCOLAIRES

En période scolaire, les repas des enfants doivent être structurés et accordés au rythme de leur journée d'écolier

STEPHANIE BONIFASSI

En France, nous faisons trois repas par jour auxquels s'ajoute le goûter.

Le petit déjeuner apporte à l'enfant l'énergie indispensable à sa matinée et évite le coup de barre de 11h. Il favorise également la concentration et l'attention d'autant plus que maintenant le déjeuner est pris au plus tôt à 12 h voire 13 h contre 11 h 30 avant la réforme. Il doit idéalement se composer :

- d'un produit céréalier (tartines de pain ou biscottes, céréales, ...) pour apporter des glucides complexes, le carburant dont leurs muscles et leur cerveau ont besoin.
- d'un produit laitier (lait chaud ou froid, petit suisse nature, yaourt, fromage blanc et pourquoi pas fromage) pour apporter calcium et protéines.
- d'un fruit (frais ou sous forme de pur jus) pour l'apport en vitamine C.

Et si votre enfant n'a pas eu de lait ou de jus, de l'eau pour réhydrater son organisme. « Mon enfant n'a pas faim en se levant, il part le ventre vide », « Mon fils se lève tellement tard, il n'a plus

le temps après ». Quand vraiment le temps nous manque ou que nos petits élèves n'ont pas faim au réveil, ils peuvent manger juste avant de partir pour l'école. Une alternative consiste à prendre au moins la boisson ou le laitage à la maison et prévoir un petit en cas à prendre sur le chemin de l'école (fruit, pain, fromage, biscuits aux céréales complètes par exemple). Par contre, éviter le goûter dans

la poche pour la récréation de 10 h. Cette collation a été supprimée car elle est considérée comme un facteur de modification des rythmes alimentaires et d'excès caloriques. Un enfant qui goûte à 10 h n'aura pas faim à midi. Il ne mangera pas tout son repas et aura faim bien avant le goûter ... Par contre, un enfant qui a pris un petit déjeuner complet n'aura pas besoin de manger à 10h.

mon petit déjeuner équilibré



Déjeuner à la cantine, ça c'est pratique : un repas équilibré avec entrée, plat, laitage et dessert, préparés sur place (« Maman, tu peux faire les brocolis comme à la cantine, ils sont trop bons »). Sur les quatre repas, ce dernier est celui qui apportera le plus d'énergie.

Le goûter, entre 16 h et 17 h, est un repas important pour les enfants, surtout s'ils pratiquent une activité sportive entre l'école et le dîner. Il permet une meilleure répartition des aliments sur la journée et évite le grignotage. Il doit être unique : on ne goûte pas à la garderie et en rentrant à la maison ! Attention, il pêche souvent par excès de produits gras et sucrés. L'enfant pourra choisir un ou deux aliments parmi

les mêmes composantes que le petit déjeuner et une boisson (exemple : pain + chocolat avec un verre de lait, chocolat au lait et tartines beurrées, clémentines et biscuits secs, compote et yaourt à boire, yaourt et pomme).

Pour le dîner, c'est facile, on se cale sur le repas du midi. Votre enfant a mangé des pâtes ? On fait un plat de légumes. Son repas comprenait une belle portion de viande ? Ce n'est pas nécessaire d'en redonner le soir. Il n'a eu qu'une tranche de jambon à midi ? On peut lui donner un œuf à la coque le soir. Un enfant a besoin de protéines pour assurer sa croissance mais il ne faut pas en consommer plus que nécessaire. Voici un repère pour nous aider : Un enfant

jusqu'à 10 ans a besoin de 10g de viande/poisson ou œuf par année d'âge (exemple : à 7 ans, 70g de viande par jour ; 10 ans : 100g). Lorsque des plats et produits gras et/ou sucrés sont proposés au déjeuner, il est préférable de composer le dîner avec des aliments dont la consommation est encouragée (fruits et légumes, féculents, laitages riches en calcium).

Bien sûr, toutes ces recommandations, c'est « dans l'idéal », des repères qui doivent nous guider mais ne doivent pas nous faire tomber dans l'orthorexie. Manger doit rester un plaisir que nous devons partager autour de la table familiale et transmettre à nos enfants alors n'oublions pas les écarts de temps en temps ! ■



*exemples d'un
goûter équilibré*

Contact : Stéphanie Bonifassi
Diététicienne Nutritionniste
Cabinet niveau 0 - Espace Sainte Claire
Tél. 06 10 42 10 13 - diet@bonifassi.fr



Biot
Valbonne
Semboules-
Albert Camus-Antibes

LA MEDIATHEQUE

POUR LES PETITS COMME LES GRANDS !

La médiathèque de Saint-Paul est un lieu privilégié de découverte et d'échanges.

Les bébés sont ravis de jouer avec leurs petits doigts, d'éveiller leurs sens tout en écoutant une histoire, des comptines ou de la musique. (1 ou 2 activités par mois).

Les cafés des lecteurs vous invitent à découvrir des auteurs, des lectures ciblées ou libres et à échanger dans la bonne humeur autour d'un café. (Tous les 2 mois).

La nouvelle activité « **discussion-détente** » offre aux participants un moment de partage bienveillant... et ce, à partir d'une citation, d'une phrase connue... ou pas ! (2 séances par mois).

Les trois heures réservées aux scolaires dans la semaine le mardi et vendredi de 14 h à 15 h 30 permettent à certaines classes de travailler les projets construits par leurs enseignants : théâtre, poésie, philosophie, mythologie, lectures.

Faute de créneaux horaires suffisants, les crèches et les maternelles partagent joyeusement l'espace avec le pu-

blic le mercredi matin. Le jeudi après-midi est consacré aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) de 14 h à 16 h, jeux de concentration, d'observation, d'imagination, lectures, contes, lectures d'images, discussions et échanges pour le plus grand plaisir des enfants !

Dans ce cadre a eu lieu en juin dernier la première **exposition** consacrée aux caricatures de figures emblématiques Saint-Pauloises (Simone Signoret, Yves Montand, Lino Ventura) et desins sur le patrimoine par « les artistes » de la classe de CM2 d'Isabelle Debuchy, assistés par Ollivier Lagrange.

D'autres expositions sont prévues prochainement : celle des œuvres de Janet Timmerije (artiste hollandaise) durant la deuxième quinzaine du mois de septembre ainsi que l'exposition sur Numa Sadoul « Un Papillon sur les planches », à la fin du mois de novembre.

Bon à savoir. Les documents du fonds Verdet sont à votre disposition, sur demande, empruntables ou consultables sur place.

INFOS PRATIQUES

Heures d'ouverture au public
Mardi : 15 h 45 – 18 h,
Mercredi : 9 h 30 – 12 h 30
Jeudi : 16 h 30 – 18 h
Vendredi : 15 h 45 – 18 h
Samedi : 10 h – 13 h,

Tél. 09 66 43 41 13
Courriel : mediatheque-saint-paul@orange.fr

Le site des médiathèques du réseau de la CASA : www.ma-mediathèque.net a été « relooké » depuis le mois de juin 2016 et offre tout un panel de fonctionnalités et d'informations pour les usagers, dont l'inscription en ligne à découvrir !

L'inscription est gratuite pour les résidents CASA, une carte vous est remise lors de votre inscription à l'accueil et vous permet d'emprunter 15 documents, dont 3 DVD, pour une période de 4 semaines. Les résidents hors CASA et les collectivités sont les bienvenus également.

Les documents qui ne sont pas disponibles sur place, peuvent être réservés ou transférés dans la médiathèque de votre choix par un système de navette (1 fois par semaine à Saint-Paul).



PROGRAMME DE L'AUTOMNE 2016

« Café des Lecteurs »

- Samedi 17 septembre : Discussion sur lectures estivales et choix de lectures communes
- Samedi 19 novembre : Discussion sur la rentrée littéraire 2016 et choix de lectures

« Discussion Détente »

- Samedi 24 septembre : « Ne prenez pas vos pensées trop au sérieux. » Eckart Tolle

- Samedi 8 octobre : « La vie ressemble à un conte ; ce qui importe, ce n'est pas sa longueur, mais sa valeur. » Sénèque
- Samedi 22 octobre : « Les gens ne vous estiment jamais plus que vous ne vous estimez vous-même. » Gilbert Choquette
- Samedi 5 novembre : « Nos défauts et nos infirmités ne sont pas ridicules en eux-mêmes, mais ridicule est

l'effort que nous déployons pour les dissimuler. » Giacomo Leopardi

- Samedi 26 novembre : « Il faut oser ou se résigner à tout... » Tite-Live
- Samedi 10 décembre : « Le comble de l'optimisme, c'est de rentrer dans un grand restaurant et compter sur la perle qu'on trouvera dans une huître pour payer la note. » Tristan Bernard

LA RENTREE DE MARGOTTE

Qu'elle soit celle des classes ou littéraire,
ce mois-ci tout le monde fête la rentrée

MARCOT CANOVAS

Nous reprenons tous notre vie à cent à l'heure, gérons les inscriptions à la danse, au foot, au poney et à la pêche. Le mercredi les parents oublient leur métier pour devenir taxi d'un jour, passent leur temps libre à la recherche désespérée d'un orthophoniste disponible ou à résoudre des énigmes du type « en finissant le travail à 18 h comment être à la garderie à 18 h sans solliciter belle-maman ? ».

Vous serez heureux de savoir que j'ai trouvé la réponse dans la gazette du sorcier où Harry Potter préconisait l'utilisation d'un « porte au loin », il vous fera une démo mardi à l'auditorium. La rentrée, c'est aussi les mamans qui paniquent de ne pas avoir trouvé le cahier 4 volets sur la liste des fournitures, mon Dieu mais c'est quoi ce truc ?! Et pour finir tout parent qui se respecte regardera le fameux tutoriel « comment couvrir un livre en 46 étapes simples » sachant d'avance qu'il achètera un protégé cahier parce qu'en forçant un peu ça rentre!

Mais avec tout ça, il faut tout de même trouver le temps de lire et je vous en ai trouvé un qu'il ne faut pas rater.

« **Le bal mécanique** » de **Yannick Grannec** : le deuxième Roman de Yannick Grannec est une belle réussite. Entre Chicago et Saint-



Paul de Vence aujourd'hui, le Berlin des années folles et l'école du Bauhaus, l'auteur nous offre une saga familiale passionnante. Quatre

Je suis une fraîche Saint-Pauloise, mais je suis déjà très attachée au village et à la région, à sa lumière, son patrimoine et à sa douceur de vivre. Le peintre Carl Schors, un des personnages de mon roman « Le bal mécanique » est fictivement installé sur la colline des Fumerates où il passe ses journées à contempler le ciel et la mer. J'ai écrit ses passages depuis ma propre terrasse et, vous vous en doutez, l'exercice n'avait rien de douloureux. J'y imagine même l'ouverture d'une nouvelle fondation d'art contemporain à proximité de la fondation Maeght...

générations, quatre visions du monde et de sa modernité. Un roman instructif qui nous fait voyager à travers le temps et l'art. Klee, Dix, Kandinsky, personnages fictifs et historiques entrent dans la danse et Yannick Grannec la mène superbement. Tous en piste, vous êtes invités au bal mécanique.

Où rencontrer l'auteur? Si vous ne la croisez pas au village de Saint-Paul où elle réside, je vous conseille d'aller à sa rencontre au 29^{ème} festival de livre de Mouans Sartoux les 7, 8 et 9 octobre. Avec un thème qui vous invitera tout simplement à VIVRE ! 400 auteurs présents, des concerts et un espace dédié à la jeunesse c'est Le Festival à ne pas rater. Vous m'y trouverez bien évidemment à l'espace des bouquinistes avec une sélection de livres anciens et modernes de choix!



Yannick Grannec

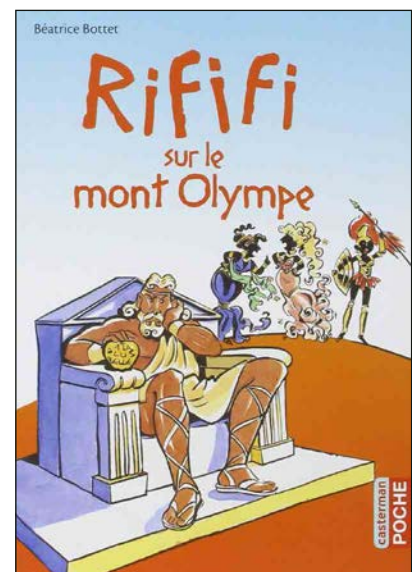
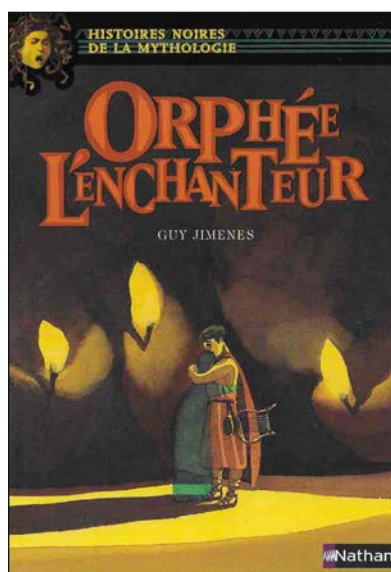
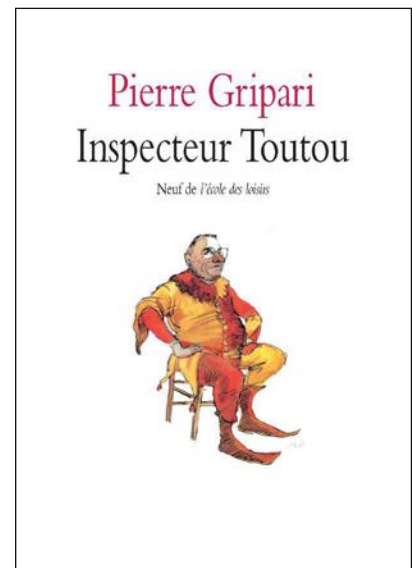
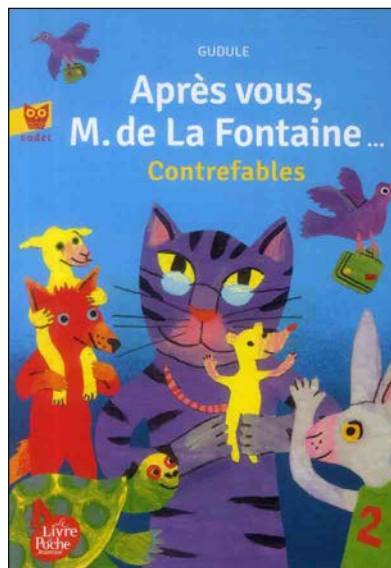
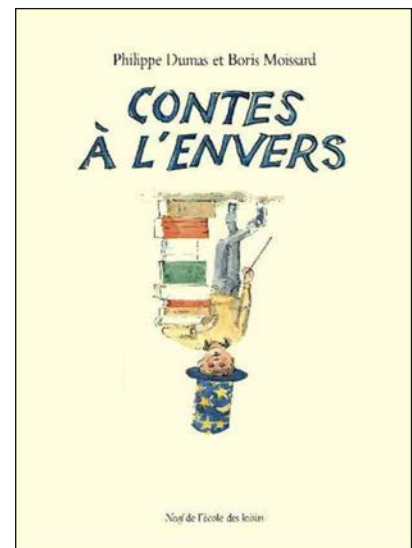
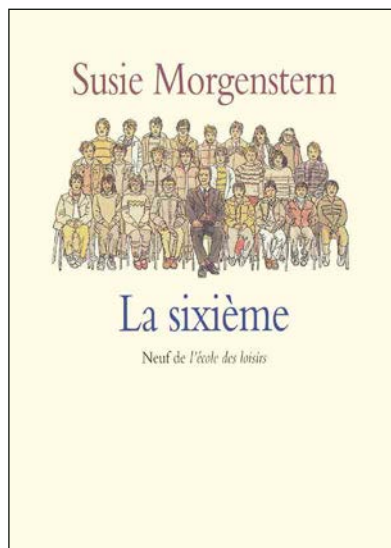


Et du côté de la rentrée scolaire ? Comme tous les ans, nos petits CM2 de l'école de Saint- Paul quitte le nid pour faire leur rentrée en sixième. Les Saint Paulois leur souhaitent une très bonne première année dans la cour des grands!

Claire Duprat, professeur de français au collège de la Colle sur Loup a sélectionné pour eux quelques bouquins pour accompagner le programme tout au long de l'année.

« **La Sixième** » de **Susie Morgenstern**. La rentrée en sixième ? On a peur de tout, des profs, des devoirs, de la cantine, etc. Un livre plein d'humour pour gérer ses angoisses ou tout simplement se remémorer des souvenirs pour ceux qui ont déjà passé ce cap !

Parce-que vos enfants vont étudier les contes cette année, Claire conseille « **Les Contes à l'envers** » par **Philippe Dumat et Boris Moissard** ainsi que « **Après vous M. de la Fontaine** » de **Gu-dule** qui nous offrent tous deux une version moderne de contes célèbres. A lire aussi, « **Inspecteur Toutou** » de **Pierre Gripari**, une pièce de théâtre qui met en scène des personnages de contes célèbres comme le Loup, la Belle au bois dormant, la Reine de Blanche Neige, etc. Et pour parfaire leur connaissance en mythologie également au programme, qu'ils n'hésitent pas à dévorer la collection « **Histoires noires de la mythologie** » ou encore « **Rififi sur le mont Olympe** » par **Béatrice Bottet**. Très bonne lecture à tous. ■





Chorale à l'école primaire

Pour finir l'année scolaire en chantant, les écoliers de l'école primaire ont formé une chorale avec un orchestre, aidés en cela par leurs institutrices et une formation de l'Ecole de Musique des Baous sous la houlette de son directeur Robert Delaude.

Les parents, visiblement émus par les voix cristallines de leurs enfants ont largement applaudi « Le lion est mort ce soir » (Henri Salvador), « Angela » (Yannick Noah) et « Le jazz et la java » (Claude Nougaro). ■

SPECTACLES DE FIN D'ANNEE : DU PRIMAIRE AU COLLEGE





Spectacle au collège

De la musique, des chansons, de la danse, du piano, de la guitare, un Flash mob sur le thème « Protège ta planète ». Le spectacle proposé par plusieurs enseignants du collège avec leurs élèves a fait le buzz au sein du gymnase intercommunal le 13 juin dernier. Le public a largement applaudi les artistes particulièrement inspirés. ■

Centre de lois

UN SPECTACLE DE CLOTURE
*aux couleurs
de l'exotisme*



JULIEN ALCARAZ



irs

Pour clôturer en beauté leurs vacances de juillet au Centre de loisirs, les enfants ont offert un joyeux spectacle à leurs parents et à quelques pensionnaires de la Bastide des Cayrons. Ils ont préparé ce moment festif en grande complicité avec leurs animateurs. Musique, chant et danse étaient au programme. Les décors et cos-

tumes avaient aussi été fabriqués par les petits et grands. Julien Alcaraz, le directeur, a résumé en quelques mots le programme proposé aux enfants durant cette session estivale 2016 : des séances de kayak sur le Loup grâce au SPCOC Kayak, un atelier « cuisine » avec le concours du chef-cuisinier de la maison de retraite « La Bastide

des Cayrons », une sortie au village des tortues de Gonfaron, une sortie au Labyfolies...

Pour les vacances de la Toussaint, une sortie au Musée Renoir est déjà prévue, ainsi que des ateliers arts plastiques faisant référence à ce thème.

Pour en savoir plus :

04 93 32 41 40 ■





Association des
bricoleurs
créatifs



CLUB D'AIKI-
JUTSU DE LA
COTE D'AZUR



ECOLE DE
MUSIQUE DES
BAOUS



ACCUEIL DES
VILLES



Association des
cinéastes
amateurs



ATTITUDE ET
VIBRATIONS



CERCLE DES
ESCRIMEURS



FRANCE 2017
HANDBALL
25e CHAMPIONNAT DU MONDE MASCULIN IHF



SKI CLUB DE
VENCE



THEATRE DES
REMPARTS



Récréation et
Orfea



SAINT PAUL
ANIMATIONS



LITTLE ENGLISH
CLUB



ROTARY CLUB



COMITE DES
FETES



CLUB DE
L'AMITIE



SOS SAN



LE SOUVENIR
FRANCAIS



SPOC
CYCLOTOURISME



FESTI SPORTS DE
MONTAGNE



LE SOUVENIR
FRANCAIS

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

**CONSEILLERE
MUNICIPALE
DELEGUEE AUX
ASSOCIATIONS**

Eliane VINCENT
Tél. 06 68 49 57 29

eliane.vincent@saint-pauldevence.fr



ARTS ET CULTURE

ARTAMIS

Présidente : Diana LANDI
341 Ancienne route de la Colle, La Colle sur Loup.
Tél. 06 77 82 15 79c-diana.landi@wanadoo.fr

ART, CULTURE & TRADITION

Concert, conférence, récital-poésie, théâtre, activités : connaissance de la région, histoire de l'art, causeries historiques.
Président : Gilles MIGNOT
2130 Chemin du Malvan – Tél. 06 85 52 27 58
courrier@act-saintpaul.com - www.act-saintpaul.com

ART VOCAL ET HARMONIE

Technique simplifiée du placement de votre voix pour le chant.
Président : Serge SERRA
914 chemin de la Bastide Rouge – Tél. 06 62 49 35 20
artvocalterra@hotmail.com - www.coursdechantspectacle.fr

ASSOCIATION DES AMIS DU FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE SAINT PAUL DE VENCE

Présidente : Claudie BURON
Tél. 04 93 32 86 32

ASSOCIATION DES BRICOLEURS CREATIFS

Présidente : Eva Tello 06 85 13 96 24
Margot CANOVAS - Tél. 06 50 80 52 62
5 chemin des Fumerates 06570 Saint-Paul de Vence
assodesbricoleurscreatifs@gmail.com
Caroline SION : sion_caroline@yahoo.fr

ASSOCIATION DES CINEASTES AMATEURS DE ST PAUL

Réalisation de films de fiction et de films d'animation.
Nos activités s'adressent essentiellement aux adultes.
Président : Paul GUIVIER - Tél. 04 93 32 73 71 - paul.guivier@free.fr
1675, chemin du Malvan – Tél. 06 12 76 10 50

CERCLE DES ARTISTES DE SAINT-PAUL

Président : Conseil collégial
La Vieille Forge - Place du Tilleul
Tél. 04 89 01 71 32
cerclledesartistes@sfr.fr
cerclledesartistesdesaintpauldevence.com

ECOLE DE MUSIQUE DES BAOUS

Violon, flûte traversière, batterie, saxophone, piano, guitare basse et électrique, violoncelle, chant, musique actuelle, cours d'éveil
Président : Yves ARDISSON 07.77.34.30.52
yves.ardisson@infonie.fr
Directeur : Robert DELAUDE - robertdelaude@gmail.com
133 Voie Aurélia - 06610 La Gaude
Tél. 04 93 52 14 05 et 06 73 94 94 13 - www.edmbaous.com

ENSEMBLE VOCAL SYRINX

Président : David MELVILLE
Tél. 04 89 08 03 51 ou 06 26 47 10 18
contact@ensemblevocalsyrinx.com

HARMONIE DE SAINT-PAUL-DE-VENTE

Favoriser la pratique musicale amateur et la musique d'ensemble.
En collaboration avec l'école de musique des Coteaux d'Azur et le centre musical méditerranéen (CMM) de Nice
Président : Michel CHOMETTE michelchomette06@orange.fr
Chef d'orchestre : Mauricio LOZANO
220 ch de Sainte Claire
Relations à Saint-Paul : Véronique LARCHER Pmdp2@wanadoo.fr

L'ENFANCE DE L'ART

Présidente : Elisabeth SOULAINÉ
910 Chemin de la Bastide Rouge
Tél. 04 92 08 15 11 ou 06 62 49 00 55
babou2305@mac.com

LES AMIS D'ANDRE VERDET

L'Obiou, Montée Bois Saint-Roch - amis.verdet@gmail.com
Vice-Président : M. Melis
Tél. 06 16 50 08 74
melis.editions@wanadoo.fr
Trésorier : Henri Ruggirello
Tél. 06 62 51 73 08 hruggirello@bbox.fr

LITTLE ENGLISH CLUB

Cours d'Anglais enfants et adultes,
Anna CUDEVILLE
Tél : 06 03 93 05 18 ou 07 82 71 84 21
littleenglishclub@outlook.fr

ORFEA

Théâtre : Troupe des « Enfants Terribles ».
Directeur : Numa SADOUL – Tél. 06 70 11 14 76
Président : Tom COURBOULEX - www.orfea.asso.fr/

PAUL'ART

Jacqueline TRAMOIS, 146 chemin de Rome
Tél. 06 21 05 34 35 - contact@paulart.fr - www.paulart.fr

RÉCREATION

Cours de théâtre à partir de 8 ans pour enfants et adolescents
Présidente : Peggy BARRIQUAULT
Professeur : Numa SADOUL - Tél. 06 70 11 14 76
Villa Albina - 6 Avenue du Parc - 06800 Cagnes sur Mer
Tél. 06 70 11 14 76 ou 04 93 20 85 52
numa.sadoul@free.fr - www.recreation.asso.fr/

ROTARY CLUB SAINT PAUL DE VENCE

Président : Patrick CHRIST 06 07 42 16 72
23 Courtine Sainte Anne Rempart Ouest
patrick@artseiller.com

SAINT PAUL ANIMATIONS

Culturelle et artistique
Présidente : Patricia PRUVOST
Tél. 06 75 49 05 35
saintpaulanimations@gmail.com

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FONDATION MAEGHT

Président : François DE RANCOURT

Secrétaire : Carole BESNAÏNOU

Fondation Maeght, 623 chemin des Gardettes - Tél. 04 93 32 45 91

societedesamis@fondation-maeght.com

www.amis-fondation-maeght.com

THEÂTRE DES REMPARTS

Cours d'expression théâtrale pour adultes.

Présidente : Joëlle CALLEMEYN

1124 chemin de la Rouguière - Tél. 06 72 86 40 21

letheatredesremparts@gmail.com

Metteur en scène : Jean-Marc LUCIANO - Tél. 06 77 76 44 17

jmluciano@free.fr - www.le-theatredesremparts.sitew.com

SPORTS, LOISIRS, BIEN-ÊTRE**AMICALE DES RANDONNEURS DE ST PAUL DE VENCE**

Randonnées entre 400 et 800 mètres de dénivelé.

Président : Jean-Paul FAURE

jpv.faure@gmail.com - Tél. 06 31 21 80 14

ATTITUDE ET VIBRATIONS

Cours de danse privé à partir de 4 ans, non associatif

Patricia GIRARD-BOËX

1572 chemin des Espinets - Tél. 04 93 59 82 94

contact@attitude-vibrations.fr

CLUB D'AIKI-JUTSU CÔTE D'AZUR

Aïki Jujutsu, iaido (sabre japonais), jodo (bâton) :

Cours pour adultes et adolescents

Jean-Pierre ROUALDES - 18 Ch. des Roseaux - Cagnes sur Mer

Tél. 04 93 20 27 43 et 06 17 47 43 91 - roualdes.jp@cegetel.net

Christian OLLIVIER - c.ollivier2@aliceadsl.fr - Tél. 06.09.81.79.95

www.aikijutsucotedazur.com

FLEURS DE VACUITE

Pratique de la méditation en pleine conscience

Jérôme TREIBER - Tél. 04 93 24 18 74

1020 chemin de la Pouchouillère - fleursdevacuite@orange.fr

LES ECURIES DES VEYS

2287, chemin du Malvan, 06570 Saint-Paul de Vence

Claire Ortolani - Tél. 06 08 57 88 72 - ortolani_claire@hotmail.com

PONEY Chrystelle Vernoy - Tél. 06 65 73 02 56 - crystalcv@hotmail.fr

www.les-ecuries-des-veys.com

MARCHE DANS LA BEAUTE

Cours privé, non associatif - Cours de Qi-Kong

Jean-Pierre POUYET

Tél. 06 14 39 00 85

jp_pouyet@hotmail.fr - www.l-atelier-du-bien-etre.fr

PETANQUE SAINT-PAULOISE

Concours de pétanque dont le Challenge Ernest Leglise.

Président : Rémi PESCE

Tél. 04 93 32 80 03 - cafedelaplace06@orange.fr

SAINT PAUL AUTO LOISIRS

Eric BONTEMPS - Tél. 06 09 08 63 73

eric.bontemps@free.fr

SKI CLUB DE VENCE

3 place du frêne 06140 Vence - Tél. 07 81 87 78 94

skiclubdevence@gmail.com

YOGA / ASSOCIATION ELAN

Madame Sandra FEJER - Tél. 06 11 11 39 03

660 chemin du Baou des Noirs 06140 Vence

sandrafejer@live.fr - www.esprit-yoga.fr

**ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES****AUTO COMPETITION ST PAUL - LA COLLE**

Pierre FABRE - 1 Chemin de la Bastide Rouge

Tél. 04 92 02 91 98 - pierre.fabre14@wanadoo.fr

BOULES

Gilbert MIGLIARIGNI

Rue Clara Gasquet - La Colle sur Loup - Tél. 04 93 32 98 69

CERCLE DES ESCRIMEURS DU PAYS VENCOIS

Cours d'escrime sportive à partir de 5 ans.

Présidente : Valérie BLANES - Tél. 06 15 24 28 39

CEPV chez Marianne AUBRY (trésorière)

1343 chemin de St Etienne

cepv@paysvencois-escrime.fr - www.paysvencois-escrime.fr

COLLERIDER

Olivier ALIBART

Parc de la Guérinière - Ch. de la Tour - 06480 La Colle sur Loup

Tél. 06 82 32 31 03 - bikepark.collider@gmail.com

FOOTBALL

Président : Frédéric NALLET - Tél. 06 75 79 66 04

frederic.nallet@sfr.fr

Parc des Sports - 06480 La Colle sur Loup

Tél. 04 93 32 59 10 ou 06 30 23 04 04

FOOTBALL VETERANS

Alain AGOSTINI - Tél. 06 26 66 59 74 - Tél. stade : 04 93 32 78 83

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Présidente : Karin GODET - Tél. 06 04 16 13 01

Trésorière : Jacqueline SAULNIER - Tél. 06 98 89 99 87

spcocgr@gmail.com

HANDBALL

Ouvert aux enfants à partir de 8 ans et aux seniors.

Patrice DUPLAN - Tél. 06 13 81 03 87 - handball.spcoc@gmail.com

NATATION

Monsieur PIACITELLI - Tél. 06 73 45 29 96

1313 route de Cagnes - 06480 La Colle sur Loup

Piscine intercommunale - Tél. 04 93 32 83 56

OLYMPIQUE CLUB BASKET

Président : Florent PEIRONNE

Sophie FRADET - Tél. 06 70 89 75 20

Chemin du Béal - 06480 La Colle sur Loup

Tél. 04 93 32 78 53 - spcocbasket06@gmail.com

SPCOC CANOE KAYAK

Base de plein air : Ch. de Fuentsanta - Tél. 04 93 32 73 98

Entraîneur brevet d'état Eric DESSOLIES (rivière)

Tél : 06 86 00 68 05 - spcocckeric@hotmail.com

SPCOC CYCLOTOURISME

Président : Philippe PREMOLI - 204 rue Eric Tabarli, Villeneuve Loubet

Tél. 06 51 20 14 65 - philippe.premoli@orange.fr

SPCOC TENNIS

Président : Pierre ROUSSEAU

167 Ch. de l'Escours - Parc intercommunal

06480 La Colle sur Loup

Tél. 04 93 32 68 08 - www.spcoc-tennis.org

contact@spcoc-tennis.org

TOUTES EN MOTO

Vice Présidente : Chantal LECA

3092 route des Serres

Tél. 06.12.57.49.22 - chantal.leca@gmail.com





Joseph Le Chapelain lors du discours de bienvenue accompagné d'une partie des conseillers municipaux. De gauche à droite : Eliane Vincent, Edith Cauvin, Pascal Staccini et Sandrine Dalamasso



TRIATHLON

Monsieur GAILLARD

1560 chemin de l'Escours – 06480 La Colle sur Loup
Tél. 04 93 32 72 48 ou 06 88 56 71 39

VOLLEY BALL

Sabine MANFREDOTTI - Tél. 06 82 08 57 33
872 rte de Cagnes, 06480 La Colle sur Loup
president@spcoc-vb.com - www.spcoc-vb.com

VIVRE ENSEMBLE

ASSOCIATION INDÉPENDANTE DES PARENTS D'ÉLÈVES (A.I.P.E.)

Président : Stéphane TALBOT
contact@aipesaintpauldevence.fr - www.aipesaintpauldevence.fr

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

Accompagnement à l'intégration de nouveaux arrivants
Président : Jacques LAROCHE
Tél. 06 27 57 58 59 - jacqueslaroche69@yahoo.com
Vice-présidente : Florence MARIO - florence.mario@sfr.fr

ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANÇAIS

Yves MARIAULT
27 chemin des Roseaux, 06800 Cagnes sur Mer
Tél. 04 89 24 89 44 - marioyve@yahoo.fr

AZUR CLUB FRANCE POLOGNE

Marta MODRZEJEWSKA - Tél. 06 03 51 92 00
marta@acfrancepologne.fr - secretariat@acfrancepologne.fr

CERCLE D'UNION SAINT-PAULOISE

Cercle privé, jeu de cartes et boules, concours en triplète.
Président : Maurice ANTONIUCCI - Tél. 06 66 52 93 25
mantoniucci@aol.com
Vice-président : Massimo DIMEGLIO - Tél. 06 50 88 34 76

CHATS ABANDONNES TRAUMATISEES SOIGNEES

Martine GALLIANO, 20 rue Grande
Tél : 04 93 32 78 50 - cats-sp@sfr.fr

CLUB DE L'AMITIE SAINT-PAULOISE

Présidente : Michèle GIRAUDO
1466 Route des Serres - Tél. 06 25 99 62 90

COMITE DES FETES

Fête patronale de la Sainte Claire, fête de la Saint Roch.
Président : Alex ZULIANI - Tél. 06 11 25 11 24

CROIX ROUGE CAGNES RIVES DU LOUP

Tel : 04 93 20 44 33 - ul.cagnesarivesduloup@croix-rouge.fr

FESTI'SPORTS DE MONTAGNE

Présidente : Nadine GUIGONNET
Tél. 06 47 90 08 56 - nadine.guigonet@gmail.com

FRANCE ADOT 06

Irène ALLIONE, le bel Azur, 185 Av. de Fabron, 06200 Nice
Tél. 04 93 83 64 89 - adot06@wanadoo.fr

LE CERCLE DE SAINT-PAUL

Christophe ISSAGARRE
Tél. 06 23 17 39 90 - lecercler@issagarre.fr

OFFICE DE TOURISME DE ST PAUL DE VENCE

Président : Christian BAUMGARDEN
2 rue Grande, 06570 St-Paul de Vence
Tél : 04 93 32 86 95 - tourisme@saint-pauldevence.fr

S.O.S SANG

Partenariat avec l'institut Arnault Tzanck pour le don du sang.
Manifestations : fête de l'huile, de la châtaigne, de la Saint Jean, loto de Noël, participation au Téléthon.
Jean-Louis RAFFAELLI - 1946 Route des Serres
Tél. 06 26 85 43 13 - raffaelli.jeanlouis@hotmail.fr

SYNDICAT LOCAL DES EXPLOITANTS AGRICOLES

de Saint-Paul de Vence, La Colle sur loup
Patrice MATTHIEU
2302 Chemin du Malvan
Tél. 04 93 32 88 43

COMITES DE QUARTIERS

ASSOCIATION DES AMIS DE LA VALLEE DU MALVAN ET DU CHEMIN DES SERRES

Alain GIRAUDET, 637 chemin du Malvan
caravaningstpaul@aol.com

ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA BASTIDE ROUGE

Eric CASTELLANI
503 chemin de la bastide rouge
Tél. 06.10.75.27.69 - castellani.eric@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE SAINT PAUL DES FUMERATES – GARDETTES ET DE SES AMIS

Katia MAIRE
Tél. 06 46 04 60 61 - secretariat@associationsaintpaul.fr

LES VOISINS VIGILANTS LES GARDETTES

Voisin référent : Daniel COLLET
Tél. 06 68 44 76 53 - daniel.collet@gmail.com

CULTES

DOMINICAINES DE LA SAINTE FAMILLE PASSE PREST

586 Chemin des Gardettes
Tél. 04 93 32 53 93 - domipasseprest@orange.fr

PAROISSE SAINT-MATTHIEU

Accueil Saint-Paul - Montée de l'église : le samedi de 10h à 12h
Tél. 04 93 32 81 24 - www.paroissesaintmatthieu.fr/
Secrétariat à Cagnes sur Mer :
Tél. 04 93 20 67 14 - stmatthieu06@wanadoo.fr
Prêtre : Père ASTRE André-Jacques
Relais : Anne PADELLINI
609 chemin Peyre-Long
Tél. 06 64 65 15 73 - anne.padellini@gmail.com
Relais : Josette BAZZINI
Rue du Fangas - Tél. 04 93 32 87 32
Animation : Nicole MALLET
1457 Ch. De St Etienne - Tel. 04 93 32 87 34
nicole.mallet@gmail.com

INTERNATIONAL CHURCH OF SAINT PAUL

Espace Sainte Claire - Route de Vence – D 2
Messe tous les dimanches à 10 h 45
ibcstpaul@gmail.com - www.ibcfrance.org

TROPHEE DES SPORTS



À La Colle sur Loup, le Trophée des Sports récompense les sportifs et bénévoles les plus méritants de la saison. **Les clubs sportifs représentent plus de 2500 adhérents**, Collois et Saint-Paulois confondus. Le 3 septembre, sur le podium en présence des élus, une partie des sportifs et bénévoles récompensés ainsi que les **jeunes basketteuses du SPCOC U13 benjamines**, mises à l'honneur pour leur assiduité, leur motivation et leurs résultats ! ■





COLLEGIENS & LYCEENS MERITANTS

A Saint-Paul

A l'occasion de l'apéritif d'honneur de la sainte Claire, le maire a remis aux nouveaux bacheliers et lauréats du brevet des collèges saint-paulois, le prix de la commune de Saint-Paul, ainsi que le livre « Saint-Paul, Souvenirs d'un Maire : 1945-1995 » de Marius Issert. ■



A La Colle-sur-Loup

Pour finir l'année scolaire en beauté, la principale Florence Gauthier du collège Yves Klein a organisé une cérémonie de remise de récompenses pour les collégiens méritants. Certains étaient mis à l'honneur pour leur travail (meilleure moyenne générale), d'autres parce qu'ils avaient réalisé quelque chose de remarquable (sport, art, citoyenneté). Equipe éducative, élus et collégiens

réunis dans la cour de récréation ont entonné la Marseillaise avant que chaque élève ne vienne recevoir sa récompense. Pour Saint-Paul de Vence, Sophie Charensol, adjointe en charge des affaires scolaires a pu féliciter Andrea Borsoni et Elisa Gaillard qui ont obtenu la meilleure moyenne générale dans leur classe respective. ■





A.I.P.E.

DEFENSE & PARTAGE

LE BUREAU AIPE

Depuis de nombreuses années, l'A.I.P.E., l'**Association Indépendante des Parents d'Elèves de Saint-Paul de Vence**, œuvre afin de défendre les intérêts des enfants et de parfaire sans cesse leurs conditions de scolarité au sein du groupe scolaire « La Fontette ». Notre association forme un lien unique entre l'école, les parents d'élèves et la municipalité. Elle représente une véritable interface pour les parents afin de faire entendre les besoins de chacun et de répondre à toutes les interrogations.

L'A.I.P.E. est au cœur de l'action administrative de l'école : nos membres sont très impliqués dans les conseils des écoles mater-



nelle et élémentaire, participent à la commission des fournitures et la commission des menus afin d'obtenir des résultats toujours meilleurs pour les enfants. Nous agissons également auprès de la mairie pour faire remonter les besoins de l'école, comme l'avancement des travaux du préau, le maintien des budgets des maitresses et l'instal-

lation des barrières de sécurité l'année dernière. Grâce à l'association, les parents sont informés en temps réel de la vie scolaire.

A l'A.I.P.E. nous aimons aussi la fête, la joie et le partage ! Pour cela, nous organisons régulièrement des événements à but lucratif afin de financer les activités des enfants, d'égayer leur quoti-



la collection de DVD éducatifs pour l'école élémentaire, un goûter sain pour le carnaval et une aide pour les projets créatifs des maitresses.

Prenant en compte les importants dispositifs de sécurité cette année, nous n'avons malheureusement pas pu organiser autant d'évènements que nous le souhaitions, le maintien de ces dispositifs nécessaires risque de mettre en péril le financement de l'association. Nous attendons donc toutes les bonnes volontés pour apporter une aide, même modeste, à l'association : cela peut être une initiative nouvelle, une participation financière ou une aide pratique. Tous les parents sont les bienvenus au sein de notre équipe jeune et dynamique pour prendre une part active à la vie scolaire de nos enfants. Nous avons besoin de vous !

Pour nous rejoindre, rien de plus simple : écrivez à contact@aipesaintpauldevence.fr, rejoignez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/aipesaintpauldevence>, consultez notre site : <http://www.aipesaintpauldevence.fr> et inscrivez-vous pour recevoir nos mailings : <http://www.aipesaintpauldevence.fr/newsletter/> ■



dien, de mettre en place des moments de partage entre parents et enfants et de faciliter les rencontres entre parents. « Café tout chaud » du vendredi, les ventes des gâteaux, le marché du Noël et évidemment la Kermesse et la tombola, l'événement magique du mois de juin pour ravir les petits comme les grands avec une multitude

des jeux, d'ateliers et plein de cadeaux et de lots extraordinaires à gagner ! Ces belles initiatives et la participation active des parents ont permis de financer des activités ludiques pour les enfants : les sorties à la Grotte de Saint Césaire et à la chèvrerie du Bois d'Amon pour les classes de maternelle, les ateliers Arts Plastiques avec MINO et

LE ROTARY L'ENTRAIDE

PAULINE SEILER

Le Rotary Club de Saint Paul de Vence s'engage et en fait sa priorité cette année auprès de différents cas et associations d'handicapés comme l'aménagement spécifique d'un véhicule permettant à l'Association Handica-Service 06 de faciliter les déplacements de ses membres en retrouvant une grande part d'autonomie. Cette action a été proposée et organisée par

le Rotary Club Grimaldi de Cagnes/Mer avec lequel nous partageons la même volonté de servir. D'autre part, en Octobre, des membres de notre club accompagneront 22 fauteuils roulants médicaux collectés dans notre région à destination de la Tunisie où nous serons accueillis par un club Rotary de Tunis chargé de les distribuer aux personnes n'y ayant pas accès et dont l'utilité est vitale. ■



TROIS INFINIS POUR UN **BOSON**



Invité par le Rotary Saint-Paul de Vence le **22 Octobre 2016** à l'Auditorium – entrée libre – Bertrand Nicquevert nous parle du boson de Higgs. Fin 2013, le prix Nobel de physique a été attribué à deux théoriciens pour leur invention, en 1964, du désormais célèbre « boson de Higgs », observé au CERN à Genève. La conférence se propose de mettre cette découverte en perspective avec les trois infinis de la science : l'infiniment grand, celui du macrocosme ; l'infiniment petit, celui du microcosme et un troisième infini, celui de la complexité. De manière très imagée et en termes simples, c'est ainsi l'importance du boson de Higgs pour notre

compréhension de l'univers et de l'origine de la masse qui est mise en évidence. Et au-delà, ce sont les perspectives d'utiliser ce boson pour découvrir les secrets de la « matière sombre » qui s'ouvrent à nos yeux émerveillés. Bertrand Nicquevert, normalien et docteur en génie industriel, est ingénieur au CERN depuis près de vingt-cinq ans. Il a participé à cette aventure scientifique et technique sans précédent, en particulier en tant que membre de la coordination technique d'ATLAS. Attaché à rendre accessible à tous ces nouvelles découvertes, il nous offre un triple voyage scientifique, organisationnel et poétique. ■

BOURSE AUX SKIS



Le ski club de Vence organise cette année une bourse aux skis sur 2 jours, samedi 26 et dimanche 27 Novembre 2016 à l'École Toreille à Vence (parking de l'école gratuit).

Dépôt du matériel et des vêtements : samedi matin de 9 h à 12 h 30

Vente : samedi après-midi de 14 h à 18 h et dimanche de 9 h à 17 h

Restitution du matériel invendu : de 18 h à 18 h 30

Tél. 07 81 87 78 94

skiclubdevence@gmail.com

UN AGITATEUR DE CREATIVITE



LAURENCE HARTMANN

Margot Canovas de l'association « l'Art de Rien ... Agitateur de créativité », est interviewée pour la première exposition de photos et clips vidéo dans les locaux de l'association situés place de l'Etoile dans le village.

LH : Résultat de deux stages de vacances pour enfants de 6 à 11 ans, votre exposition, réalisée exclusivement par des enfants, a enthousiasmé tous les visiteurs. À la fois esthétiques, artistiques, humoristiques, insolents, poétiques, performants... ces clichés ont révélé de réels talents. **Pourquoi cette exposition ?**

MC : Au départ je pensais que le fait de promettre une exposition motiverait les enfants. Par la suite, en constatant l'authenticité de leur talent j'ai voulu que ces enfants puissent avoir le ré-

sultat réel de leur investissement.

LH : Quelle est l'histoire de cette série de photos ?

MC : Le fil conducteur était : « Appropriez-vous Saint-Paul de Vence ! Les rues vous appartiennent... » L'improvisation et la multitude d'idées qu'ont développées ces jeunes artistes a fait évoluer le projet ! Les photos sont devenues pour chacun un moyen de s'exprimer et chaque enfant a dévoilé un peu de sa personnalité et de ses états d'âme pendant ces trois jours. Bien sûr notre village est idyllique par sa photogénie et la richesse de son histoire, de son patrimoine. Cela a séduit les jeunes. Pour le clip vidéo intitulé « Le temps passé devant les jeux vidéo », la créativité a été incroyable. Qui mieux que des enfants pouvaient illustrer ce sujet brûlant. Je vous invite à

aller visionner sur Youtube « Les enfants de St Paul ».

LH : Qu'est ce qui vous encourage à continuer ?

MC : J'ai constaté que c'est la passion exprimée spontanément par ces jeunes qui fait la différence. C'est toujours la surprise qui compte, une vision non conventionnelle de s'exprimer qui nous pousse à renouveler l'expérience.

LH : La preuve que la qualité n'attend pas le nombre des années ! **Vos projets pour les mois qui viennent ?**

MC : Des cours de vidéo et photographie : « Les Magiciens de l'Image », les lundis à partir de 8 ans et les vendredis à partir de 11 ans. Et bien sûr des stages de vacances.

Renseignements page Facebook : ABC - association des bricoleurs créatifs - Atelier l'Art de Rien ■





ART VOCAL & HARMONIE

**Le 17 juin 2016
Quatre Saisons**

Vendredi soir l'auditorium de Saint-Paul affichait complet pour le spectacle de fin d'année de l'association Art Vocal et Harmonie, présidée par Serge Serra. Les élèves ont entraîné le public au fil des saisons grâce à des chansons et des chorégraphies variées.

Melle Nazolette avec son nez rouge de clown amusait les spectateurs, conquis par son humour, entre chaque tableau. Les anciens et nouveaux élèves de Serge Serra ont proposé une représentation de qualité qui a charmé le public. ■

**Cours de Chant
Variété**

Permet de donner à chacun, chanteur, conférencier etc. les moyens pour une expression plus large au service de l'imagination. Art Vocal et Harmonie s'adresse à tous ceux qui veulent travailler leur voix dans un but professionnel ou personnel

Cours collectifs
Lundi de 19h30 à 21h30
Vendredi de 19h30 à 21h30

1 cours d'essai gratuit pour les nouvelles inscriptions

Association: Art Vocal & Harmonie Saint-Paul de vence 06570

06 62 49 35 20
Mail : artvocalserra@hotmail.com
<http://www.cours-de-chant-spectacle.com>

L'association « Art Vocal & Harmonie » a été créée en 1993 par Serge Serra coach vocal variété. L'originalité de la méthode appliquée par Serge a le mérite d'être simple. Il s'agit d'exploiter la voix, d'appréhender la maîtrise de la respiration, de la jonction du souffle et du son. Viennent ensuite d'autres acquisitions, autour du rythme, de la modulation, de la décontraction ainsi que l'expression scénique, la gestuelle, l'interprétation. La respiration est notre activité physique la plus vitale et la plus importante. Mais, avec les années, le souffle se modifie au point qu'il n'est pas inutile de réapprendre à bien respirer. Le chant c'est du sport. Physiquement, chanter fait autant de bien qu'une séance de gymnastique. J'améliore ma respiration, je corrige ma posture, je tonifie mon ventre, je soulage mon dos, je fais la chasse aux rides, je renoue avec la bonne humeur, j'adopte une meilleure hygiène de vie. n



ANDRÉ AUTIERO

Résolument active, l'Union Nationale des Combattants La Colle sur Loup / Saint-Paul de Vence participe largement à la vie des deux communes. Son président André Autiero rappelait lors de la dernière assemblée générale toutes les actions de l'association. Les adhérents sont présents à toutes les cérémonies patriotiques, les deux porte-drapeaux en tête de cortège (Bernard Antonioli et Gérard Pagès). À Saint-Paul, l'UNC a participé à la fête de la saint Gabriel aux côtés de l'Amicale des Transmissions

de la Côte d'Azur. En novembre, deux cents élèves de CM2 des deux communes ont pu profiter d'une exposition photos sur le thème de la guerre 1914/1918. André Autiero a été convié par Eric Ciotti, Président du Conseil départemental à la présentation du « Plan d'actions pour le respect des valeurs républicaines et citoyennes auprès des jeunes » avec ses trois axes majeurs : le devoir de mémoire, le respect des valeurs citoyennes et la lutte contre la radicalisation. Dans l'éditorial du rapport moral, André Autiero insistait

sur la nécessité de « Ne pas baisser la garde », car l'UNC c'est un passé glorieux mais c'est aussi le présent et l'avenir. Il faut pérenniser l'UNC, lui assurer avec d'autres générations bien plus jeunes sa place dans une France forte, aimée et respectée. Les armes de ce patriotisme sont la défense de nos idéaux : « Liberté, Égalité, Fraternité », sans oublier une valeur républicaine essentielle, la laïcité. Pour tous renseignements sur l'association, contacter André Autiero au : 04 93 32 63 98 ou par courriel à autiero.andre@neuf.fr ■



PAUL'ART A L'AUTOMNE

JACQUELINE TRAMOIS

Après la saison des animations estivales de juin à septembre, l'association Paul'Art présente la partie automnale du programme 2016.

Pour l'année prochaine le programme n'est pas définitivement établi, mais il y aura très certainement en janvier un spectacle lié à l'art japonais, puis du théâtre, de la musique, de la danse, et encore du théâtre et de la musique. Prenez ou renouvelez votre adhésion dès cette année, lors des spectacles d'octobre ou de novembre, pour bénéficier des nombreux avantages et notamment d'autres activités, conférences et sorties dans la région. Pour tout renseignement : www.paulart.fr

Vendredi 14 octobre à 20 h 30 à l'Auditorium

Une pièce de théâtre d'Eric-Emmanuel Schmitt, c'est toujours un régal, jamais de grandes effusions, juste des répliques incisives et drôles. et derrière l'humour, un regard acéré qui vise au cœur le spectateur, l'interpelle sur son propre couple. Que se passe-t-il dans ce couple ou que s'est-il passé ? Difficile de le savoir, avec des retournements de situations, les caractères complexes des personnages, difficile d'avoir la réponse... **Petits crimes conjugaux**, c'est une pièce savoureuse, mais aussi l'histoire d'un couple comme tous les couples, sur le fil du rasoir. Une jeune troupe « Ni d'Eve ni d'Adam », que bien

entendu vous ne connaissez ni..., mettra tout son talent à vous surprendre et vous tenir en haleine.

Vendredi 18 novembre à 20 h 30 à l'Auditorium

L'ensemble vocal « Vocalita » dirigé par Jacques Maes nous fera goûter à toute la diversité de son répertoire, classique, moderne, jazz...

Que vont-ils chanter ? Bach et Schütz, des œuvres de Ravel, Debussy, Absil, Poulenc, Villa-Lobos et Messiaen, Duruflé, Vivaldi, Vierge de Monteverdi, Scarlatti, du jazz vocal, les chansons des King'Singers, des airs de musique de film. L'ensemble « Vocalita » a participé à de nombreux festivals, et à collaborer à des créations musicales. ■



L'ensemble vocal "Vocalita"



L'UNION FAIT LA FORCE

Art Culture et Traditions et Paul'Art cheminent désormais ensemble

Les deux associations saint-pauloises ayant des activités culturelles complémentaires se rapprochent pour offrir à leurs adhérents un choix plus large de sorties, de conférences, et de spectacles. La cotisation annuelle (20 € une personne, 35 € pour deux de la même famille) réglée à l'une des associations ouvre l'accès à toutes les activités de l'autre au prix adhérent.

ART CULTURE ET TRADITIONS - PROGRAMME 2017

SORTIES « CONNAISSANCE DE LA RÉGION »

Responsables des groupes :

(A) Françoise Prévost 04 93 32 87 68

(B) Andrée Lascols 04 93 73 53 40

Septembre : (A) le 11 AIX expos TURNER et CAMOIN

Octobre : (A) le 13 NICE expo Ernest PIGNON - Coulée verte

(B) le 20 Abbaye de la Celle - Domaine de la Cayolle

Novembre : (A) le 10 Expo « Les Combas de Lambert » et Chapelle Saint Ange de La Gaude (B) le 17 Visite du Théâtre Antéa à Antibes

Décembre : (A) le 8 Chartreuses La Verne et Collobrière

(B) le 8 Musée Renoir Cagnes

Janvier : (B) le 19 Eglises baroques Nice (Le Gesù, Sainte Rita, Sainte Réparate)

Février : (B) le 9 Fondation Hartung, Bergman à Antibes

Mars : (A) le 2 Musée Arts Asiatiques (B) le 16 Visite de Lievens – village médiéval

Avril : (A) le 13 Expo Max Ernst, Appenzeller à Seillans – visite du village (B) le 6 Jardin Val Rameh à Menton.

Mai : (B) le 11 Bormes Les Mimosas – vieux village des Maures – sortie en bus.

Réservations auprès des responsables de groupe.

Tarif : pour toutes les sorties d'un groupe : 50€ ; pour 1j. 15€ ; pour ½ J. 10€ (hors bus, repas) cela couvre l'assurance et le guide conférencier.

CONFÉRENCES « HISTOIRE DE L'ART »

assurées par Catherine Bozon, les mercredis de 18 à 20 h salle de l'Amitié saint pauloise.

- **14 septembre :** l'Or et la Croix au Pays du Soleil Levant
- **23 novembre :** le Japonisme : Peintures
- **18 janvier :** le Japonisme : Architecture et Arts décoratifs
- **8 février :** Les Manuscrits de Citeaux, une certaine vision du Moyen Age
- **8 mars :** Au fil du Texte, l'Apocalypse d'Anger
- **12 avril :** Promenade dans un jardin anglais

Tarif : 50 € pour l'ensemble de l'année, 10€ par conférence.

PAUL'ART - PROGRAMME 2017

- **20 janvier :** Concert « Soirée au soleil levant »
Mélodies classiques et japonaises
- **3 mars :** Théâtre « Papy fait de la résistance »
- **7 avril :** Orchestre « Jazz band Méditerranée »
- **5 mai :** Chorégraphie « Slam de corps »
- **13 octobre :** Théâtre « Don Quixote »
- **17 novembre :** « C'est classique »

ASSOCIATION DES QUARTIERS

Après avoir fini l'été par notre traditionnelle soirée « Feux d'Artifice » chez Carine, nous vous proposons pour cette fin d'année, les événements suivants. En octobre, notre 5^{ème} concours de boules. En novembre, sortie en train à vapeur des pignes pour la fête des châtaignes. En décembre, notre 4^{ème} « Buffet International de Noël ». N'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine manifestation, nous restons à votre écoute pour tous renseignements au 06 03 51 92 00 ou par mail à : secretariat@associationsaintpaul.fr.



Vous pouvez visiter notre site : www.associationsaintpaul.fr ou notre page Facebook. ■

PIQUE NIQUE BLANC SUR LES REMPARTS

LAURENCE HARTMANN

Un été réussi à Saint Paul se fera assurément maintenant avec un pique nique blanc sur les remparts !

Quel bonheur, quelle beauté !

Près de 300 amoureux de notre village se sont habillés de blanc ont apportés pique nique et nappe blanche afin de venir partager le plaisir de

diner ensemble dans ce cadre enchanteur. Le temps d'une soirée, des liens, des souvenirs se sont créés entre toutes les générations présentes.

L'enthousiasme, l'élégance et la bonne humeur des participants ont rendu cet événement magique.

À l'an prochain, ça y est c'est dit!



ART ANIMATIONS & SPECTACLES



EXPOSITION L'ARTENCIEL

Béatrice de Domenico *Sur un fil de lumière et de magie*



CATHERINE TOBIASSE

Comme un bijou brillant aux mille feux du soleil de Saint-Paul, la sculpture « Liberté » de l'artiste Béatrice de Domenico, est venue enchanter le haut de nos remparts de légende jusqu'à fin octobre.

“

Pour moi, le rôle d'un artiste est de révéler ce qui est caché derrière les choses, d'aller au delà de la réalité.

Tout au long du jour, les fils de résines dorées de cette aérienne et poétique « Liberté » jouent, dialoguent avec les reflets du soleil et le souffle du vent dans un scintillement changeant, apportant ainsi à l'oeuvre une dimension magique et surtout mystique, fondamentale pour l'artiste. « Pour moi, le rôle d'un artiste est de révéler ce qui est caché derrière les choses, d'aller au delà de la réalité ». Les pièces de Béatrice de Domenico lui ressemblent, comme elle, elles viennent de loin, chargées de tout ce qu'un être a pu traverser de fractures de vie, de chemins d'ombres, de souffrances de l'enfance et qui sont déposées là, dans son atelier de Nice ou sur ce morceau de rempart aussi brut et minéral que sa sculpture « Liberté » est fragile, fine et brillante.

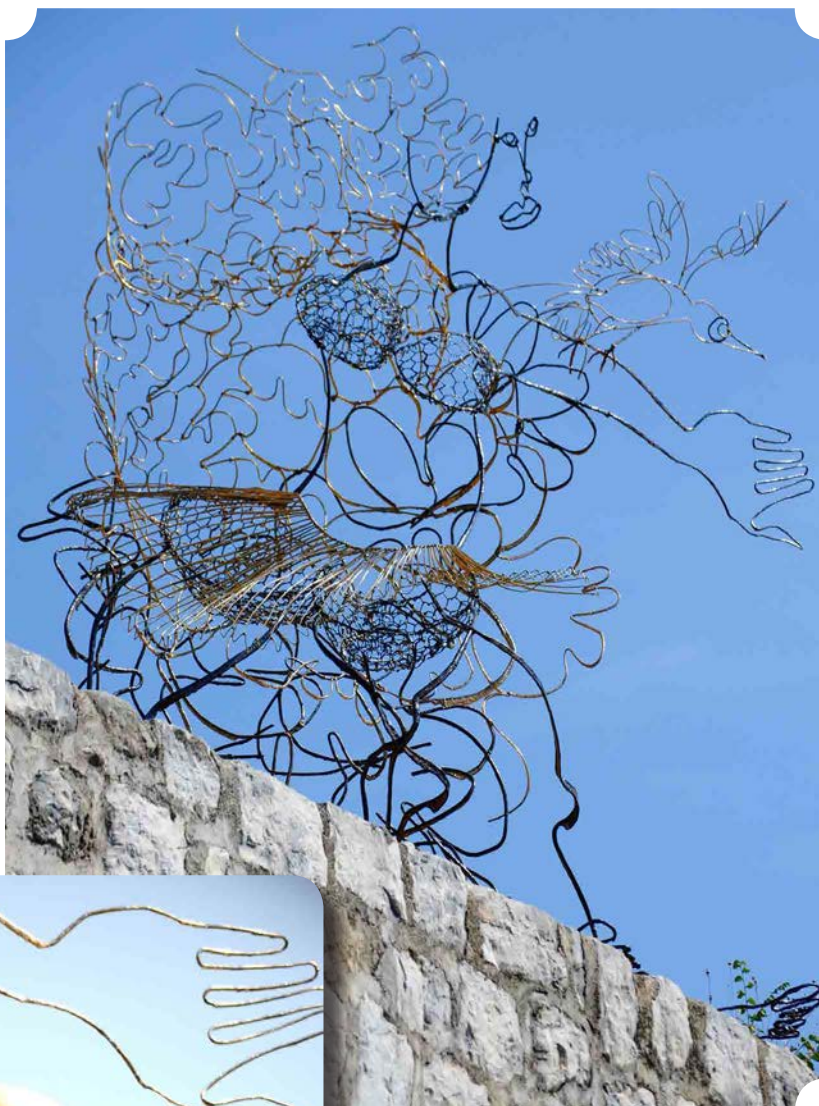
C'est de cette apparente fragilité que lui vient sa beauté, « comme le roseau qui plie mais ne rompt jamais » confie-t-elle. Pourtant au commencement, ses sculptures étaient épaisses avec un fil « squelette » enfoui à l'intérieur de la matière, caché. Puis un jour, elle a une révélation et réalise que c'est ce fil là qui est l'essence même de son art. Elle se met alors à sculpter ce dessin de fil de fer jusqu'alors invisible. Epure de son univers d'intimité créatrice : « le fil, c'est ma vérité, mon essentiel, mon âme ! » Plusieurs années de travail lui sont alors nécessaires pour avancer sur les techniques, les outils, les matériaux et c'est ainsi que résines, vernis, poudres de marbres vinrent un jour soli-

difier et donner au fil son autonome tenue de sculpture à part entière. Il peut alors quitter son mur et prendre son envol vers d'autres libertés d'installations. Ses sources d'inspiration, elle les trouve à partir d'animaux totems ou de symboles récurrents venus de l'anatomie du corps humain comme la bouche, le cœur, le cerveau, le squelette, mais très souvent il s'agit d'autoportraits où on retrouve l'artiste dans toute sa fragilité et sa sensibilité mais en même temps bien solidement ancrée dans la réalité. « Je me raconte de façon inconsciente... c'est seulement à la fin que je me reconnais ! » ■

**Exposition ARTENCIEL
jusqu'à fin octobre**

“

Je me raconte de façon inconsciente... c'est seulement à la fin que je me reconnais !



“

Le fil, c'est ma vérité, mon essentiel, mon âme !

UN POISSON DE PESCE

Au bord du Loup

Notre ami saint-paulois l'artiste Rémi Pesce est à l'honneur en terre colloise. La commune voisine qui veut faire la part belle aux arts installe en quelques points stratégiques de son territoire des œuvres d'artistes renommés. Sur le boulevard Pierre Sauvaigo, la sculpture « Cherry Candies » de Laurence Jenkell marque le rond-point d'entrée à La Colle sur Loup. Devant la mairie, « le Rêveur » de George s'est installé entre terre et ciel.

Depuis le 26 juillet dernier, « Symphonie », le poisson bleu de Rémi Pesce, nage sur le boulevard Teisseire, près de l'Abbaye, à deux pas de la rivière le Loup. Longue vie à lui et à son créateur !



LE CINEMA REVIENT A SAINT-PAUL

MAELLE ESCAFFRE - LEA PACOREL*

Alibi.com : le film met à l'honneur notre place de village



Le tournage du film « Alibi.com » était de passage à Saint Paul le temps d'une journée pour quelques séquences. Le réalisateur d'Alibi.com est Philippe Lacheau, qui a aussi été comédien et metteur en scène dans « Babysitting 1 et 2 ». Le film est une comédie, sa sortie est prévue en février 2017. Philippe Lacheau sera accompagné des comédiens Julien Arruti, Elodie Fontan, Tarek Boudali, Didier Bourdon et Nathalie Baye. Quelques passages du film ont été tournés à Saint Paul, sur la place du jeu

de boules en juin dernier. Le tournage va se dérouler sur 10 semaines. Didier Bourdon et Nathalie Baye étaient les deux acteurs présents pour ces scènes saint-pauloises. Nathalie Baye est une actrice française de cinéma, de théâtre et de télévision. Elle a été récompensée de quatre « César » au cours de sa carrière. Agée maintenant de 67 ans, elle poursuit sa carrière avec ce nouveau projet de film « Alibi.com » « L'intrigue a pour héros Greg. Ce trentenaire a ouvert une société qui s'ap-

pelle Alibi.com, avec son associé, Augustin. Leur mission est d'inventer toutes sortes d'alibis. Et pour cela, ils imaginent des mises en scène et des stratégies implacables. Un jour, Greg rencontre Flo dont il tombe amoureux, mais la jeune femme ne supporte pas les mensonges. Mensonges qui sont le véritable fonds de commerce du jeune homme. Flo lui présente ses parents dont le père s'avère être un client de Greg ». Pour en savoir plus, il faudra aller voir le film dès sa sortie en salle ! ■

* Stagiaires de classe de seconde du Lycée Matisse

NUMA SADOUL

**Artiste aux multiples facettes,
infatigable serviteur de la Culture, il sévit à Saint-Paul**



Numa Sadoul, né à Brazzaville (Congo) en 1947. Homme de lettres, il a publié une trentaine de livres depuis 1970 : romans, poésies, théâtre, essais, entretiens avec les maîtres de la bande dessinée (Hergé, Franquin, Moëbius, Tardi, Uderzo...). En 1982/84, publication de quatre albums

de BD adaptant L'Anneau du Nibelung de Wagner avec la dessinatrice France Renoncé. En préparation, un Dictionnaire égoïste de l'opéra, à paraître fin 2016. Au théâtre, il est auteur, metteur en scène, comédien, pédagogue et directeur de troupe depuis 1966. Dernière production en date : Ondine de Jean Gi-

raudoux avec sa troupe des Enfants Terribles (Saint-Paul de Vence) en 2014 et 2015. Il débute dans la mise en scène d'opéra en 1977 avec la réalisation de Parsifal de Wagner à l'Opéra National de Lyon et à l'Opéra National du Rhin. Il a depuis monté une vingtaine de productions à travers la France. ■



Quelques uns des Enfants Terribles



Essai d'affiche pour le prochain spectacle à l'Opéra



Pour suivre Numa dans ses pérégrinations :

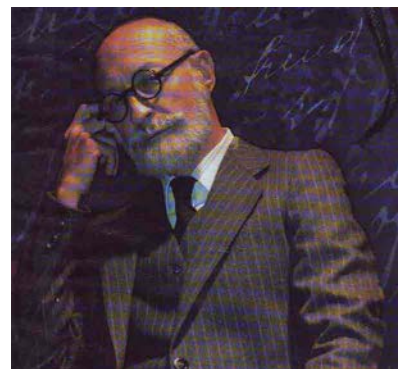
- En novembre 2016, l'on pourra découvrir sa nouvelle mise en scène de La Flûte enchantée de Mozart à l'Opéra de Nice.
- Il va publier à la fin de l'année, chez l'éditeur Dumanne, un gros Dictionnaire égoïste de l'opéra qui retracera ses quarante ans dans le lyrique.
- Il va inaugurer l'exposition Numa Sadoul, un papillon sur les planches, créée en 2015 au lycée Vauban de Nice, reprise à la Médiathèque de Saint-Paul à partir du 29 novembre et jusqu'à début 2017.

Les autres activités typiquement saint-pauloises de Numa sont :

- La reprise des Enfants Terribles avec l'association Orfea pour une saison 2016/2017 marquée par une rénovation de la troupe, comme à chaque fois, et le choix d'une pièce extrêmement audacieuse : « Salomé » d'Oscar Wilde.
- L'animation de l'Atelier Récréation avec les Cours de théâtre pour enfants et adolescents à partir de 8 ans, redémarrage en octobre. ■



Numa acteur jouant le rôle de Sigmund Freud



BIENNO & SAINT-PAUL

Les artistes du Cercle invités à exposer à la Mostra

MICHEL GOUAUD

Nous sommes partis à trois, membres du Cercle des Artistes de Saint-Paul, Albino Angelo Marcolli, Michel Lizzani et moi-même. Notre séjour à Bienno a été « magique ». L'accueil, l'hébergement, la restauration, le lieu d'exposition, l'effervescence sereine de la Mostra,

tout s'est déroulé au-delà de nos attentes. Monsieur le Maire de Bienno, Massimo Maugeri, nous a reçu de façon princière et toute son équipe ne savait que faire pour faciliter notre séjour. Les retrouvailles avec les artistes de Bienno qui ont déjà exposé à Saint-Paul furent empreintes d'une grande et sincère

amitié. Cet échange entre nos deux communes nous a aussi permis de faire des rencontres passionnantes. Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu participer à l'écriture d'une page de cette belle histoire que l'Art et la fraternité ont initiée et qui s'avère un magnifique exemple entre nos deux pays. ■



MICHEL GOUAUD



ALBINO ANGELO MARCOLLI



MICHEL LIZZANI (DIT QOPAT)

Les artistes de Bienno à Saint-Paul

Chaque année au mois de juin, des artistes de la commune de Bienno viennent exposer à Saint-Paul dans le cadre d'un fructueux jumelage artistique entre les deux communes. Le Cercle des Artistes met un point d'honneur à accueillir ces artistes italiens à la Vieille Forge, aussi bien qu'ils sont eux-mêmes accueillis au mois d'août à la Mostra de Bienno. Ici avec les deux maires, Daniela Gambolo, peintre et Francesco Visentini, sculpteur lors du vernissage à la Vieille Forge. ■



LES ECRIVAINS AU FIL DES VENELLES

VIRGINIE SALVO



Vingt auteurs de la littérature azurée ont répondu à l'invitation de la commune pour présenter et dédicacer leurs ouvrages le 12 août dernier. Les ruelles du village se sont ainsi ornées de 6 stands offrant un large répertoire d'ouvrages aux passants : des romans du terroir avec le prolifique Jean Siccardi qui est considéré comme l'un

des écrivains majeurs de Provence avec plus de 70 ouvrages à son actif ou bien encore, dans un autre registre, des auteurs de polar comme Pierre Brocchi qui situe l'action de ses romans dans l'histoire de notre région comme autant d'indices semés au fil des pages. Cette journée des écrivains s'est conclue par un spectacle de lectures de textes dans le cadre enchan-

teur de la cour André Verdet. Un public intergénérationnel s'y est retrouvé pour se délecter de textes de Pagnol, Izzo et Giono lus par Fabrice Raspati de la compagnie de l'arroZoir. Un voyage enivrant et original dans la lumière du sud. Cette invitation à la lecture et à l'imaginaire doit vous rappeler, en cette rentrée scolaire, votre abonnement à la médiathèque. ■

LES BRETONS & SAINT-PAUL

Comme chaque été, Jean-François Gauthier est parti exposer à Pont-Aven, dans sa Bretagne natale. Une exposition estivale sur un de ses thèmes de prédilection, les fleurs. Son atelier est situé sur la place de l'église à l'emplacement du 1^{er} oratoire de la ville. L'exposition « parfums d'été » a été honorée cette année par la présence de notre maire Joseph Le Chapelain lors du vernissage. Betty Graffiti, artiste saint-pauloise était également présente. Des retrouvailles amicales dans la cité de Paul Gauguin. ■



HÉLÈNE MERCIER ET LOUIS LORTIE, DUO À QUATRE MAINS



BEATRICE RANA, LE COUP DE CŒUR DU FESTIVAL
INTERPRETE LES VARIATIONS GOLDBERG DE BACH



Le duo russe : A. Korobeinikov au piano accompagne
le Stradivarius du célèbre V. Repin



Le Quatuor Modigliani et l'altiste russe Julian Rachlin



NICOLAS DAUTRICOURT



DONG-HYEK LIM



ANTOINE DREYFUSS



FRANCESCO TRISTANO
DANS LE LABYRINTHE MIRO DE LA FONDATION MAEGHT

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

CLAUDIE BURON

Le festival de l'été 2016 aura réuni à Saint-Paul plus de deux mille mélomanes, attirés par la présence d'artistes prestigieux dans les magnifiques cadres de la Courtine sous les remparts de la cité et lors d'une soirée mémorable dans le labyrinthe Miro des jardins de la Fondation Maeght. Au cours de la sixième édition de ce festival, Saint-Paulois, proches voisins, visiteurs étrangers, tous auront partagé des instants de bonheur, goûtant une parenthèse pacifique au milieu d'un été tragique. Cette année encore, le célèbre quatuor Modigliani avait bâti une programmation réunissant de grands artistes, parmi les plus talentueux de l'époque, renforçant le rayonnement culturel de Saint-Paul dans le domaine de la mu-

sique. Le concert final du 31 juillet à peine perturbé par une averse à l'entracte a terminé le festival en apothéose. En créant le festival, la municipalité avait pour objectif d'en faire un événement incontournable par la qualité des interprètes et le cadre exceptionnel des lieux de concerts. Un autre objectif était d'en faire un lieu privilégié de rencontres entre des artistes de grand renom et de jeunes talents dont les qualités laissent pressentir qu'ils deviendront les grands musiciens de demain. La fidélité du public montre que l'objectif est atteint grâce à une remarquable programmation, à l'engagement des services municipaux, de l'Office de Tourisme et de tous les bénévoles qui collectivement assurent le succès de ce grand rendez-vous estival. ■

HARPE EN SOLO

**Récital de
Sasha Boldachev :
un triomphe mérité**

GIOVANNA JASPART



En présence de Monsieur le Maire, de Madame la Conseillère municipale représentant notre député Monsieur Lionnel Luca, de Madame l'Adjointe à la Culture et de nombreux mélomanes, Saint-Paul de Vence recevait en concert le samedi 11 juin 2016, le jeune Sasha Boldachev, harpiste et compositeur aux talents exceptionnels.

Avec une extraordinaire musicalité, il a retranscrit pour harpe seule des œuvres écrites pour orchestre symphonique, connues de tous, comme : les Tableaux pour une Exposition de Moussorgsky, la Valse des fleurs tirée du ballet Casse-Noisette de Tchaikowsky, ou écrites pour clavecin comme les sonates de Scarlatti.

Les mélomanes saint-paulois ne se sont pas trompés qui lui ont fait un triomphe ! Stupéfaits ils ont pu ainsi découvrir avec la harpe, toute une gamme de couleurs et de nuances et les multiples possibilités actuelles d'expression de cet instrument brillant, trop longtemps considéré comme réservé aux salons et qu'il est temps de redécouvrir car il a toute

sa place aux côtés des autres instruments, en musique de chambre, musique symphonique et récital en solo.

Nous avons également entendu des œuvres de Glinka, Daquin, Alyabiev, Rimsky-Korsakov, toutes retranscrites par ses soins.

Le jeune Sasha nous a offert en création, une composition qu'il a écrite spécialement pour ce concert à Saint-Paul de Vence, un très bel hommage émouvant de sensibilité et de tendresse nostalgique, dédié à Marc Chagall qui repose dans le Cimetière du village. Merci pour cette offrande musicale.

La sonorité chaude, naturelle, de ce harpiste natif de Saint-Pétersbourg, représente la conjonction de l'enseignement de l'École russe de harpe avec Madame Karina Maleeva, et celui de l'extraordinaire École française de harpe avec Madame Catherine Michel qui, réunis, font de ce jeune interprète un artiste complet.

Plusieurs standing-ovations ont gratifié l'artiste qui nous a généreusement offert 3 bis importants, dont un extrait de Roméo et Juliette de Prokoviev, Shéhérazade de

Rimsky-Korsakov, avant de terminer sur son adaptation spectaculaire de la musique d'un film de James Bond qui a soulevé l'enthousiasme des nombreux élèves des conservatoires présents à ce concert avec leurs professeurs, concert qui a duré plus d'1 h 30.

Nous avons eu la chance pour ouvrir ce 1^{er} festival de harpe à Saint-Paul de Vence de pouvoir présenter un artiste confirmé et en pleine possession de son art.

Sasha Boldachev continuera à adapter les plus belles pages de musique russe qu'il interprète avec une authenticité qui, ce soir, a profondément touché tout le public présent.

Nous avons beaucoup apprécié, après ce concert, les nombreux mails, textos, et appels téléphoniques de félicitation à l'artiste et d'encouragement pour l'Association qui sont une belle reconnaissance pour cet instrument. Déjà nous préparons le concert de l'an prochain certains que vous y viendrez encore plus nombreux. ■

Nota Bene : Monsieur Sasha Boldachev a joué sur une harpe de concert modèle IRIS de la Maison SALVI (Piasco/Cuneo Italie)



SAINT-PAUL SE DANSE

PATRICIA GIRARD-BOEX

Durant le mois de juin dernier, sur un week-end, la nouvelle association de Saint-Paul de Vence, l'Art en fête, nous a présenté son premier festival : Saint-Paul se danse. Pendant 3 jours, un public enthousiaste et passionné a pu découvrir les différentes facettes de la danse, peintures, sculptures, photos, conférences, danse historique, danse de ballet, performances. C'est jusque tard

dans la nuit qu'un large public a pu admirer les talents des artistes invités par l'association. Fort de ce succès, l'Association l'Art en fête nous donne rendez-vous pour sa 2^{ème} édition en juin 2017 avec un tout nouveau programme. ■

Association l'Art en fête
Patricia Girard-Boëx, Secrétaire ; **Jean-François Gauthier**, Président ; **Hervé Andreani**, Trésorier



LA FÊTE PATRONALE



SUR LE PAS DE TIR AVEC LE DIRECTEUR ARTIFICIER



PUBLIC SAINT-PAULOIS VENU EN NOMBRE
À L'APERITIF D'HONNEUR



LES CINQ MAIRES

Le dimanche 7 août, le feu d'artifice avec son embrasement n'avait rien d'indécent. Après les tragiques événements du 14 juillet sur la Promenade des Anglais, le choix de l'annuler ou de le maintenir appartenait à la commune, en concertation avec le Préfet. La décision a été d'aller de l'avant, en toute sécurité. En ce premier week-end du mois d'août, Saint-Paul de Vence fêtait comme chaque année sa sainte patronne. Car la vie continue. C'est donc sous la protection de Sainte Claire que le public est venu, nombreux, assister à ce spectacle de lumières en musique dans



EMBRASEMENT DU VILLAGE - JEUNE ARTIFICIER

DE LA SAINTE CLAIRE

FRANCE DESCAMPS

le ciel saint-paulois. Cette soirée mémorable fut, à notre manière, un hommage. Car dès que le spectacle a commencé, chacun au fond de soi a eu une pensée pour les 86 victimes de cette sombre fête nationale. L'ambiance a été encore plus chaleureuse et fraternelle que les autres années. Les pompiers, la Croix Rouge, les gendarmes, la police municipale, les vigiles, les employés de la société « EFC feu d'artifice », le personnel municipal, les nombreux bénévoles autour du Comité des Fêtes : tous ont œuvré dans le même sens et nous les en remercions de tout cœur. ■



DERNIERS PREPARATIFS AVANT LA PROCESSION



SPECTACLE DU DINER CABARET



FEU D'ARTIFICE

ER SAINT-PAULOIS



FETE DE LA SAINT ROCH

La Saint Roch, c'est, dans la continuité de la Sainte Claire, l'occasion de se retrouver en toute convivialité à l'extérieur du village, devant la petite chapelle dédiée à cet autre saint patron que les Saint-Paulois vénèrent depuis des siècles. Après la messe, les cloches sonnent et les fidèles descendent dans le pré pour partager les pan bagnats préparés par le Comité des Fêtes.

Sos Sang nous a encore offert une magnifique fête à l'occasion du feu de la saint Jean. 300 pan bagnats ont été garnis par les bénévoles de l'association. Une super ambiance musicale orchestrée par Audrey et Lionel. Le feu allumé à la tombée de la nuit par le maire, le premier adjoint et Francis Alaya, le directeur du Crédit Mutuel et membre bienfaiteur de Sos Sang. De nombreux participants ont pu ainsi sauter par-dessus les flammes.



FEUX DE LA SAINT JEAN

CHALLENGE DES QUARTIERS

ALAIN VADO



Une belle réussite que ce second challenge de pétanque rassemblant 18 équipes de tous âges (13 ans pour les plus jeunes). Le soleil était au rendez-vous (en 2015, la pluie s'était invitée par deux fois). Les Saint-Paulois enjoués étaient prêts à en découdre amicalement. Notre ami Roland Magdane était de la partie. Le maire a introduit la partie finale « Equipe Lagorio / Equipe Tedde » en lançant le cochonnet sous l'œil du coach Zézé Bazzini. Le Trophée a été transmis dans la bonne humeur après plus de quatre heures de jeu aux nouveaux challengers représentant le quartier de la Pouchounière avec Jean-Louis Lagorio, Evelyne et Philippe. A noter, les gagnants de la consolante : Jean-Pierre Camilla, Eric George, Laurence Hartmann. De l'avis de tous, il faudrait envisager la remise en jeu plus fréquente de ce trophée. Pourquoi pas un challenge d'été et un challenge d'hiver ? A bon entendeur ... ■



Carmine à Dolce Italia confirme sa première place déjà obtenue par le passé. Cette année encore le glacier saint-paulois installé au n°13 place de l'Église fait l'unanimité. Il arrive largement en tête dans le classement effectué par les internautes sur le site Trip Advisor avec une note de 4,5 sur 5 (215 avis). Une glace chez Carmine c'est le top du top !



SAINTE MARIE MADELEINE

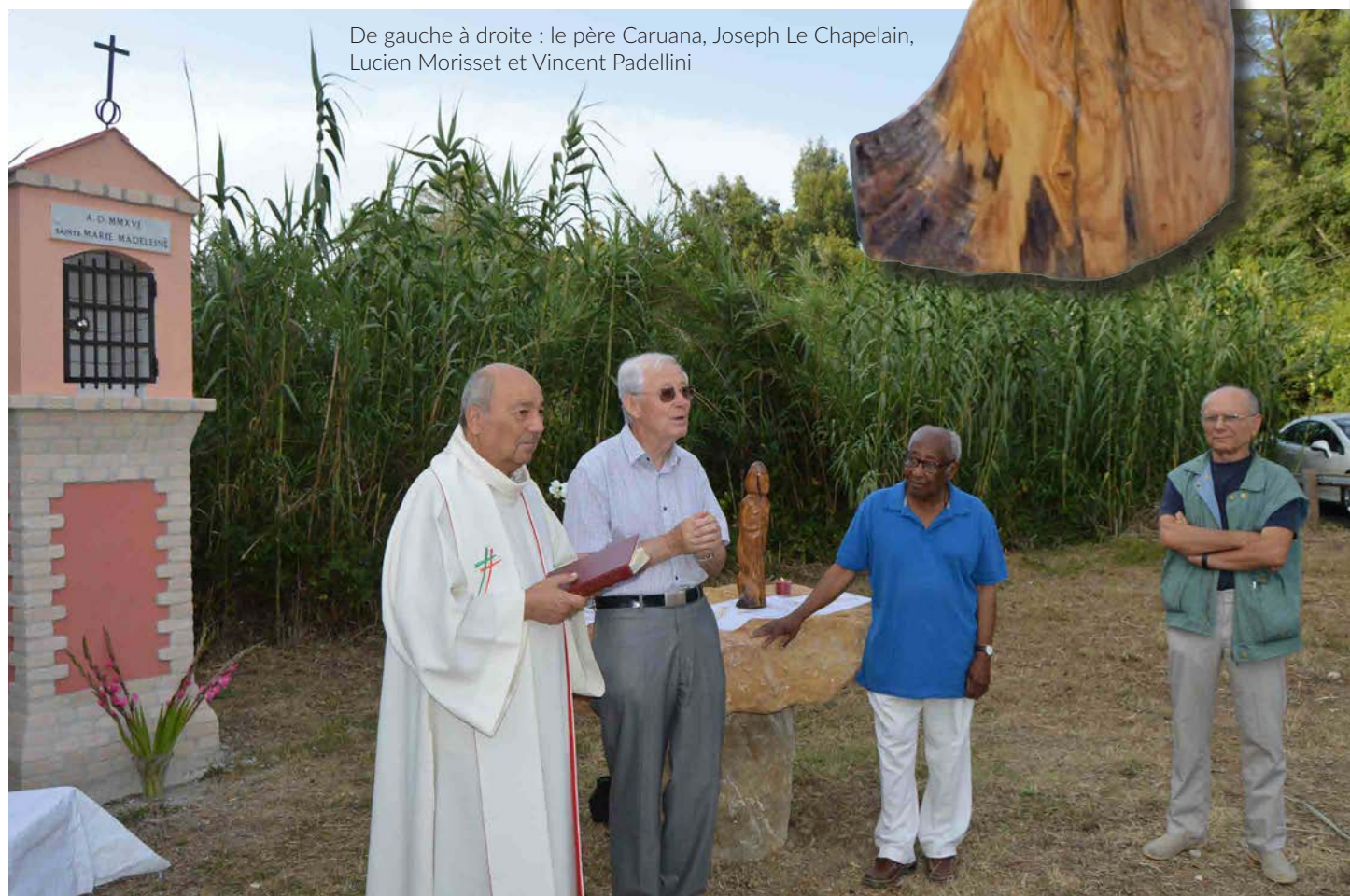
Un nouvel oratoire dans le Malvan

Dans le dernier numéro du mensuel chrétien du 06 « Azur Informations », un article parle des oratoires de notre beau pays. « Les oratoires font partie d'un patrimoine bâti qui nous raconte notre histoire » précise l'auteur. En effet, ces petits édifices ont souvent été dressés en souvenir d'un événement, heureux ou malheureux.

À Saint-Paul de Vence, il en existe plusieurs, disséminés dans la campagne. Celui dédié à Saint Michel est à l'honneur fin septembre, dans le quartier des Espinets. Celui de Saint Antonin sur la route des Serres voit se réunir les habitants du quartier le 10 mai. Dans le Malvan, voilà plusieurs années que les riverains se rassemblent le 22 juillet pour célébrer sainte

Marie Madeleine. Dans un bois de plaqueminier, le sculpteur Lucien Morisset a taillé la statue de la sainte patronne. Il la gardait précieusement dans son atelier pour ne la sortir que le jour de sa fête. Alors ces derniers mois, notre conseiller municipal Vincent Padellini a joué les bâtisseurs en construisant sur un terrain communal, un oratoire traditionnel dans les règles de l'art.

La fête de la sainte Marie Madeleine 2016 a donc été l'occasion d'inaugurer ce nouveau petit morceau de patrimoine, en présence de nombreux invités, avec le père Caruana. ■



De gauche à droite : le père Caruana, Joseph Le Chapelain, Lucien Morisset et Vincent Padellini

LES ORATOIRES...

*Qu'ils soient niches de pierre aux rustiques auvents
Ou chefs d'œuvre de l'Art, minuscules chapelles,
Sanctuaires bien clos grillagés de dentelle,
Ou ruinés et croulants, ouverts aux quatre vents,*

*Ils honorent l'Enfant et Madame Marie
Pour un bienfait jadis, obtenu en ce lieu
Ou, voués à des saints vénérés des aïeux,
Ils en gardent l'image et le nom qui s'oublent ;*

*Avec le paysage ils font tellement corps
Que nos yeux quelquefois, ignorent leur présence,
Mais nos cœurs sentent bien, avides d'espérance,
Qu'il manquerait sans eux, quelque chose au décor ;*

*De tous il se dégage un charme sans égal,
Chacun d'eux a sa grâce à nulle autre pareille ;
De rudes bras, pourtant, ont bâti ces merveilles,
Mais que l'esprit guidait vers un même idéal ;*

*Pour autant que nos fils sauront joindre leurs mains
Devant ce patrimoine à la modeste gloire,
Dieu veuille protéger tous nos beaux oratoires,
Parce qu'ils sont un peu l'âme de nos chemins.*

Poème de Marie Thérèse Garnier
Extrait du livret « Concours de Poésie
du Cinquantenaire » (1981).



Un peu perdu dans la campagne en bordure de l'ancien chemin conduisant à Vence par les Cayrons, cet oratoire daté du XVIII^{ème} siècle est dédié lui aussi à Sainte Madeleine. Sous le bénitier, une phrase est gravée : « Son amour et son crime ont mis Jésus au tombeau ».



Vincent Padellini déposant avec précaution la statue de Sainte Marie Madeleine au sein de l'alcove du nouvel oratoire qu'il a conçu et bâti.



« Les amis des oratoires » est une association nationale qui participe à la sauvegarde des oratoires, leur restauration, la construction de nouveaux édifices. Elle procède à leur recensement (numérotation nationale, situation, orientation, description, indications des dimensions et toutes particularités).

Son siège est à Nice, 32 rue Droite
Ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 10 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
Tél : 04 93 54 33 80
Courriel : amisdesoratoires@laposte.net





Front Nord de l'enceinte bastionnée.
Les bastions Royal et du Dauphin protègent la porte Nord de la ville

LES REMPARTS DE SAINT-PAUL

Verrous de la Provence orientale



CHRISTOPHE MESSINEO

Les 23 et 24 septembre, la ville de Fréjus a organisé un colloque sur le thème « Les enceintes urbaines médiévales et modernes en Provence ». Les fortifications médiévales et bastionnées de Saint-Paul de Vence ont été mises à l'honneur. N'ayant connu que des modifications mineures depuis le 16^{ème} siècle et parvenue jusqu'à nous dans un état exceptionnel de conservation, l'enceinte bastionnée de Saint-Paul de Vence constitue un remarquable exemple du premier âge de la fortification bastionnée conservé en France.

C'est suite à la dédition de Nice en 1388 que le cours inférieur du Var matérialise désormais la frontière entre Provence et comté de Nice et confère à Saint-Paul de Vence une position avancée stratégique. La ville, perchée sur un éperon rocheux, joue dès lors le rôle de sentinelle frontalière en Provence orientale du 14^{ème} au 19^{ème} siècle.

La ville est fortifiée une première fois dans la seconde moitié du 14^{ème} siècle. La construction de cette en-

ceinte intervient probablement après 1367 et avant 1401. Cette enceinte devait enserrer la partie élevée de l'éperon et le quartier du Puy au Sud qui se regroupait autour de l'ancienne église paroissiale Saint-Michel. Les principaux vestiges de l'enceinte du 14^{ème} siècle sont situés sur le front Nord : la tour-porte à mâchicoulis et la tour de flanquement dite de l'Esperon.

Dans le contexte des guerres d'Italie et de la rivalité entre Charles Quint et François 1^{er}, les troupes impériales envahissent la Provence en 1524 et en 1536. Ces deux incursions révèlent la fragilité de la frontière le long du Var. Par sa position stratégique et son statut de chef-lieu de baillie puis de viguerie, Saint-Paul de Vence est choisi par François 1^{er} pour y créer une enceinte moderne en mesure d'assurer efficacement la défense de la frontière.

La construction de l'enceinte bastionnée est confiée à l'architecte militaire du roi Jean de Renaud de Saint-Rémy (cf. page 68). Les travaux com-

mencent probablement en 1544 et sont arrêtés peu de temps après la mort de François 1^{er} en 1547. Le chantier nécessite la démolition de plusieurs dizaines de maisons et le déplacement de leurs habitants.

L'enceinte bastionnée comporte quatre fronts, dont le plan s'étire en longueur dans l'axe Nord-Sud. Elle alterne courtines et ouvrages de flanquement sur un périmètre de 1000 m environ. Quatre puissants bastions et demi bastions protègent les deux portes de la ville.

Depuis son déclassement en 1870, l'enceinte bastionnée n'a pas subi de modifications majeures. Les aménagements apportés sont surtout liés au développement de la circulation automobile dans la ville intra-muros. Deux accès pour les véhicules ont-ils été ouverts : en 1891 dans le front Nord et dans les années 1980 dans le front Sud. Protégés au titre des Monuments Historiques depuis 1945, les remparts bastionnés de Saint-Paul de Vence constituent l'un des fleurons du patrimoine militaire régional et national. ■



Gauche. La tour de l'Esperon – tour de flanquement de la muraille du 14^{ème} siècle – conservée en retrait de la courtine du 16^{ème} siècle
Droite. La porte de Vence – tour-porte médiévale du 14^{ème} siècle



Front Ouest de l'enceinte bastionnée (cour-
tine Sainte-Anne et encoignure St-Georges)

Signature de Jean de Renaud de
Saint-Rémy, ingénieur militaire qui
conçut l'enceinte bastionnée



JEAN DE RENAUD DE SAINT-RÉMY

JEAN DE RENAUD DE SAINT-RÉMY un expert au service du roi François

Un des intérêts de l'enceinte bastionnée de Saint-Paul de Vence est qu'elle constitue l'un des tout premiers exemples d'enceinte de ce type élevée en France et conçue par un architecte militaire français : Jean de Renaud de Saint-Rémy. La chose est assez rare pour être soulignée car, à cette époque, les ingénieurs militaires sont très majoritairement italiens.

Jean de Renaud de Saint-Rémy était originaire de Saint-Rémy de Provence. Les premiers témoignages relatifs à sa carrière militaire nous informent qu'il participe aux guerres d'Italie au côté de François 1^{er} dès les années 1520 et qu'il multiplie les séjours au Piémont jusqu'à la fin

des années 1530. Il côtoie ainsi nombre d'ingénieurs militaires italiens au contact desquels il perfectionne sa connaissance de la fortification « à la moderne ». A en croire ses contemporains, Jean de Renaud de Saint-Rémy était une « peinture ». Ainsi, selon le Maréchal François Scépeaux de Vieille-ville, il a été « le plus suffisant ingénieur en matières de fortification qu'on eust sceu trouver en toute l'Europe, qui redonde grandement à la gloire française ». Sous le règne de François 1^{er}, il est actif comme expert en fortifications en Picardie, dans le Lyonnais, en Provence ou encore dans le Languedoc. Il met même ses qualités d'artificier au service du duc de Guise lors du siège de

Metz en 1552 ! Jean de Renaud de Saint-Rémy poursuit son œuvre sous le règne d'Henri II et meurt en 1557 après le siège de Saint-Quentin.

Les récentes études de David Buisseret (2002) et Christian Corvisier (2006) ont permis de lui attribuer avec certitude la paternité des remparts bastionnés de Saint-Paul de Vence. Pendant longtemps, leur construction avait été attribuée à François Mandons ou de Mandons de Saint-Rémy. Ces études ont démontré que François Mandon de Saint-Rémy n'était qu'un simple capitaine d'artillerie (donc pas assez compétent) et d'une génération trop tardive pour être l'architecte des remparts bastionnés de Saint-Paul.

A L'ASSAUT DES REMPARTS !

Le 3^e Festival de la Montagne



NADINE GUIGNONNET



Saint-Paul de Vence et l'association Festi'sports de montagne organisent pour la 3^{ème} fois sur un week end une découverte des sports de montagne et une rencontre avec des alpinistes ou sportifs de sports extrêmes en montagne dans une ambiance conviviale. Plusieurs animations encadrées par les membres de l'association Guides06 seront ouvertes à tous et gratuites. En tant que Présidente de l'association et passionnée de montagne, mes objectifs sont d'offrir aux Saint-Paulois et aux visiteurs, des images et des moments inoubliables, et de promouvoir des jeunes sportifs expérimentés. Partager leur passion et découvrir les Alpes du Sud, le Mercantour, si proche de notre village, un

objectif simple à la portée de tous. Benjamin Guignonnet, guide de haute montagne (Guides06), alpiniste et falaisiste de la Côte d'Azur est un enfant du village. Un article écrit par Boris Pivaudran dans le magazine VERTICAL de l'été 2016 lui rend hommage et le compte parmi les alpinistes français. Le haut niveau fait naître le rêve et l'admiration. Les films que nous montrent ces jeunes sportifs nous dévoilent leur courage de « faire sa route » selon ses convictions dans l'engagement et le dépassement de soi. Benjamin est reparti le 13 septembre pour l'ascension de la face sud du Nuptse 7861m avec Robin Revest et Fred Degoulet. La même équipe que pour leur précédente expédition, l'ouverture

de « Looking for the Void » au Siula Chico (6265m - Pérou), voie de 900m cotant M7 et W16, très technique, film présenté lors du 1^{er} festival de montagne.

Le **samedi 3 décembre** nous commencerons par une soirée films d'exploits en montagne sur le ski extrême en pente raide en haute montagne, sur la highline à la Réunion avec Nathan Paulin, sur l'alpinisme et sur le base jump (programmation non arrêtée à ce jour). Puis nous passerons le **dimanche 4 décembre** en plein air autour de nombreux ateliers encadrés par des professionnels de la montagne. Tombo-la et spectacle de danse verticale clôtureront ce festival. L'entrée est libre. Nous vous attendons très nombreux. ■





La Polémique... déjà aux Années soixante **URGENT...**

AMIS DU VIEUX SAINT PAUL

Voulez-vous faire la photo de vos vacances ?

Cui... Dépêchez-vous...

Allez photographier un puits, de 1778, rue Grande; dans quelques jours (ou une nuit, clandestinement), il sera décapité, démantelé, défiguré...

Mais, peut-être, avec nous, avec vous, en un sursaut de dégoût en apprenant cette ignominie...

Peut-être n'acceptez-vous pas cela ?

● Et pourtant on vous dira qu'il est laid, qu'il attire les moustiques, qu'il faut "à tout prix" supprimer cette "vieille horreur", une pétition en ce sens a même trouvé des individus favorables, cette pétition est à la mairie.

● Mais la **VERITE** est... derrière le Puits.
Il gêne la vue sur une nouvelle vitrine...

AGISSONS ENSEMBLE MANIFESTEZ VOUS

Nous, nous n'avons rien à gagner.

Ce puits, authentique vestige, chargé d'humanité, de souvenirs touchants, **COUVERT** comme tous les puits provençaux, seul, émouvante construction patinée par le temps, au milieu de nouveaux réplâtrages, ce puits, personne ne doit y toucher.

AIDEZ NOUS
Merci

Imprim' lou Villeneuve Loubet

Traet des années soixante lors de la campagne pour la conservation de l'aspect primitif du symbolique puits - la réussite avait été acquise.



L'édifice vu de face depuis la rue.



Fac simile de la pétition contre la "décapitation" du puits



Deux clichés du puits à un demi-siècle d'intervalle. On distingue bien sur le cliché de droite le "chapeau" recouvrant le réservoir.

HIER AUJOURD'HUI

Le puits des quatre coins



FRANCE DESCAMPS

Il ne s'agit pas de relancer la polémique, loin de là ! Mais plutôt de remonter le fil de l'histoire de ce puits, ce petit bout de patrimoine qui, s'il ne fait plus couler d'eau, a fait en son temps couler de l'encre et alimenté bien des conversations.

Les écrits de Jeanne Faure font foi. Le puits des 4 coins situé à l'angle de la rue Grande et de la montée de l'Église a été édifié après 1775 (vraisemblablement en 1778), à la veille de la Révolution. Dans son livre « Saint-Paul de Vence, ville royale » édité en 1970, on lit : « L'eau manque une fois de plus en cet été

1775. Seule ressource de la ville, le puits de sainte Claire – qui sera à sec dans deux jours – ce qui oblige d'aller à la rivière le Loup pour avoir de l'eau ». On reparle à nouveau de la construction des puits décidée en 1771. Joseph Ferrat offre de faire celui des Quatre Coins pour la somme de 423 livres. Les deux puits prévus en 1771 ont coûté la somme de 1950 livres.

Pour construire ce puits, Jeanne Faure explique encore qu'il a fallu détruire une maison, celle de César Sauvan, employé de la ville : « Le puits fait à cet endroit ne manquera jamais d'eau attendu que les tuyaux qui font couler la fontaine du marché y seront tout contre et la démolition de cette maison devient d'autant plus nécessaire qu'elle forme un coin qui empêche une bête chargée de pouvoir passer ».

Double avantage donc : le premier d'avoir un puits intarissable, le deuxième d'avoir une rue plus large. Juste assez large aujourd'hui pour laisser passer les livreurs avec leurs diables et les flots de touristes venus photographier... le puits !

Alors oui, si l'on compare les deux clichés, la différence est frappante. Dans les années 1960, les « Amis du vieux Saint-Paul » ont manifesté (voir tract ci-contre) pour que le puits couvert ne soit pas décapité. En l'an 2000, la controverse est ressortie du puits lorsque la réhabilitation a été envisagée puis réalisée. Précisons tout de même que le projet avait été accepté par l'architecte des Bâtiments de France. Le puits « nouvelle formule » a d'ailleurs été inauguré à l'occasion d'une exposition des artistes saint-paulois sur le thème de l'eau !

Bon à savoir : il n'y a pas de source sous le puits, mais uniquement un réservoir. La ferronnerie décorative qui avait été prévue en l'an 2000 n'a jamais été réalisée.

Si vous passez par là, n'hésitez pas à faire une pause, et asseyez-vous 2 minutes sur le « banc d'Hélène », aménagé par la municipalité pour les proches riverains, dont fait partie Hélène Monzeglio qui m'a aidée à trouver les éléments de ce récit dans les archives de son époux, Louis Monzeglio, dit « Loulou ». Merci Hélène. ■

OCTOBRE



Samedi 8 octobre

de 10 h à 12 h à l'Espace Verdet
Atelier pour les enfants : création
de jardins miniatures et jardins
suspendus, dans le cadre de
l'ARTENCIEL

Entrée libre, sur réservation
au 06 63 66 66 39

Vendredi 14 octobre

A 20 h 30 à l'Auditorium
Théâtre « Petits crimes conjugaux »
d'Éric Emmanuel Schmitt par la
troupe « Ni d'Eve ni d'Adam »

Proposé par l'Association Paul'Art

Tarif public : 12 €

Tarif adhérent : 8 €

Lundi 17 octobre

18 h 30 à l'Auditorium
Conseil municipal

Samedi 22 octobre

à 17 h en l'église collégiale
Concert de l'Harmonie de Saint-
Paul de Vence
Entrée libre

A 19h30 à l'Auditorium
Conférence « Trois infinis pour un
boson » avec Bertrand Nicquevert
Proposée par le Rotary Club de
Saint Paul de Vence

Entrée libre

Dimanche 23 octobre

Toute la journée Place De Gaulle
Fête des vendanges et des
châtaignes
Entrée libre

Jeudi 27 octobre

Permanence PLU - En Mairie
Sur rendez-vous au 04 93 32 41 00

Lundi 31 octobre

Place De Gaulle
Animations pour Halloween avec
l'Association ABC

NOVEMBRE



Mardi 1er novembre

Cérémonie de la Toussaint avec
l'Harmonie de Saint-Paul de Vence
11 h : Messe à l'église collégiale.

14 h 30 : Cérémonie au monument
aux morts, place Neuve

15 h : Bénédiction des tombes au
cimetière à la chapelle Saint-Michel

Vendredi 11 novembre

À 11 h au monument aux morts et
place De Gaulle
Cérémonie de l'Armistice avec
l'Harmonie de Saint-Paul de Vence

Vendredi 18 novembre

A 20 h 30 à l'Auditorium
Concert avec l'ensemble vocal «
Vocalita »

Proposé par l'Association Paul'Art
Tarif public : 12 €

Tarif adhérent : 8 €

Samedi 19 novembre

À 18 h à l'Auditorium
Concert de la Sainte Cécile par
l'Harmonie de Saint-Paul de Vence
Entrée libre

Lundi 21 novembre

18 h 30 à l'Auditorium
Conseil municipal

Jeudi 24 novembre

Permanence PLU - En Mairie
Sur rendez-vous au 04 93 32 41 00

DECEMBRE



Samedi 3 et Dimanche 4 décembre

Festival de la Montagne
Proposé par l'association
« Festi'Sports de Montagne »

Dimanche 11 décembre

De 10h à 17h sur la Place De Gaulle
Marché de Noël

Lundi 12 décembre

18 h 30 à l'Auditorium
Conseil municipal

Jeudi 15 décembre

Permanence PLU - En Mairie
Sur rendez-vous au 04 93 32 41 00

Samedi 17 décembre

À 18 h à l'école de la Fontette
Grand loto de Noël
Proposé par l'association SOS Sang

Dimanche 18 décembre

De 9 h à 17 h place De Gaulle
Marché de la truffe, Entrée libre

Mercredi 21 décembre

À l'Auditorium
« Le jour le plus court »
Fête du court métrage
Avec le Cercle des Artistes

AGENDA

EXPOSITIONS

Jusqu'au 27 novembre 2016

CHRISTO & JEANNE-CLAUDE
FONDATION MAEGHT

Jusqu'au 31 octobre 2016

L'ARTENCIEL
Parcours artistique éphémère
sur les remparts

Du 3 au 18 octobre

PRENEZ LE LARGE – Peintures au bleu
Par Danièle Capes & Christelle Dreux
A La Vieille – Place du Tilleul

Du 29 novembre au 31 décembre

Exposition « NUMA SADOUL, UN PAPILLON SUR LES PLANCHES »
Dessins, peintures, collages réalisés
par les élèves du lycée Vauban de Nice
Médiathèque, Route des Serres - Entrée libre